

Les diamants: Éternels ou Providentiels?

L'impact économique des
diamants en Afrique australe

par Ralph Hazleton

En janvier 2001, la revue *Professional Jeweler* publiait un article intitulé « *Diamonds for Good* »¹. L'article soutenait que la campagne des ONG contre les « diamants de guerre » pourrait déstabiliser les pays de l'Afrique australe où les recettes provenant des diamants servent à améliorer le niveau de vie. Il citait la gouverneure de la Banque du Botswana, Linah Mohohlo, qui expliquait ce qu'une industrie du diamant gérée comme il se doit pouvait faire pour l'économie et les habitants d'un pays pauvre. Comme le disait l'article : « Le spectacle du membre du Congrès des États-Unis, Tony Hall, faisant défiler des enfants du conflit en Sierra Leone devant la bijouterie Cartier à New York, en octobre, était présent à l'esprit de Mohohlo au cours d'une récente rencontre avec des journalistes américains. « Pourquoi ne pas faire défiler certains de nos garçons et de nos filles botswanais en bonne santé devant la bijouterie Cartier? a-t-elle demandé. Pourquoi ne pas montrer le bien que les diamants peuvent faire? » »

Ce rapport traite du bien que peuvent faire les diamants et conclut que même s'il est important, il n'est pas sans limites et il soulève néanmoins la controverse.

Comme dans de nombreux autres pays producteurs de diamants, l'histoire et la nature de l'industrie du diamant au Botswana, en Namibie et en Afrique du Sud se confondent avec celles de De Beers. Au Botswana, qui produit, en valeur, plus de diamants que tout autre pays du monde, De Beers —en partenariat avec le gouvernement — extrait et commercialise tout. En Namibie,

L'étude

L'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie ont été à l'avant-garde de la campagne pour mettre un terme aux diamants de guerre et pour créer un système de certification à cette fin. De concert avec l'industrie du diamant, ils ont aussi été les partisans les plus ardents des « diamants de la prospérité » et des « diamants pour le développement ». Les ONG qui ciblent les diamants de guerre ont été accusées de faire fi de ce côté de la médaille et de mettre en danger l'ensemble de l'industrie du diamant. Partenariat Afrique Canada et d'autres ONG que préoccupent les diamants de guerre ont toutefois évité de parler d'un boycott des diamants, justement parce qu'elles comprennent que de nombreux emplois, voire des économies nationales tout entières, dépendent des diamants. Cette étude a été entreprise en partie pour remettre les pendules à l'heure et en partie pour étudier dans quelle mesure il était possible de vérifier les déclarations favorables aux diamants. Elle porte sur les répercussions économiques des diamants. Elle ne traite pas des questions d'environnement ou des diamants de guerre dans la région, qui font l'objet d'autres études.

Le rapport, rédigé par Ralph Hazleton, s'appuie sur une recherche effectuée dans le cadre de plusieurs visites en Afrique australe. L'auteur tient à remercier pour leur aide de nombreux responsables gouvernementaux de l'Afrique du Sud, du Botswana et de la Namibie. De Beers, la National Union of Mineworkers et de nombreux autres sociétés, établissements de recherche, ONG, particuliers et ministères, trop nombreux pour les nommer, ont également fourni une aide inestimable. L'auteur est toutefois le seul responsable du rapport et de ses conclusions.

le cinquième plus grand producteur du monde, De Beers extrait et commercialise 80 % des diamants, en valeur, là encore en partenariat avec le gouvernement. En Afrique du Sud, le troisième plus grand producteur du monde, De Beers extrait seule — sans partenariat direct avec le gouvernement — près de 95 %, en valeur, de tous les diamants du pays. De Beers intervient aussi dans la taille et le polissage des diamants en Namibie et au Botswana.

Rien de tout cela ne devrait nous surprendre, étant donné l'histoire de De Beers. Peu de temps après 1866, lorsqu'on a découvert les premiers diamants en Afrique du Sud sur la ferme De Beer près de Kimberley, on a vu se déployer des efforts pour mettre la main sur l'ensemble de l'industrie. Cette mainmise a commencé à adopter sa forme contemporaine en 1917, lorsque le jeune Ernest Oppenheimer a créé l'Anglo-American Corporation of South Africa Ltd., et a commencé à penser à autre chose que l'or. Il devait affirmer par la suite :

Dès le début, j'ai exprimé l'espoir qu'outre l'or, nous puissions atteindre, étape par étape, une position de chef de file dans le monde du diamant, concentrant par degrés entre les mains de la société la position que les pionniers de l'industrie du diamant occupait auparavant. Pour moi, il est très évident qu'il y aura, à terme, une fusion des quatre grands producteurs de diamants (De Beers, Premier, Jagersfontein et Consolidated Diamonds) et je ne vois pas pourquoi, si nous poursuivons notre politique du diamant, nous ne devrions pas jouer un rôle de premier plan dans une telle opération.²

Il aura fallu 12 ans à compter de la formation de l'Anglo-American pour qu'Oppenheimer s'assure cette position.

La source des diamants

Les diamants proviennent de trois sources principales : les dépôts primaires sont ceux qui se trouvent dans la roche volcanique basique, appelée kimberlite. Les dépôts secondaires sont ceux qui se trouvent dans les dépôts alluviaux de la kimberlite altérée. Et les dépôts alluviaux sont une troisième source de diamants qui, durant des millions d'années, ont descendu les cours d'eau jusqu'aux océans à partir des kimberlites. On trouve ces trois types en Afrique australe, bien qu'au Botswana et en Afrique du Sud, la plupart de l'extraction des diamants, en valeur, se fasse dans des pipes de kimberlite. L'extraction à partir des dépôts alluviaux et de l'océan est plus courante en Namibie.

Il a tout d'abord pris pied dans l'ancienne colonie de l'Afrique du Sud-Ouest (maintenant la Namibie). Après la Première Guerre mondiale, Oppenheimer a organisé la fusion des anciennes sociétés de diamants allemandes pour former sa propre société, la Consolidated Diamond Mines of South West Africa. C'était la première étape dans ce que certains ont qualifié de son « encerclement de De Beers ». En 1926, Oppenheimer était devenu l'un des administrateurs de De Beers en Afrique du Sud et en 1929, il devenait son président. À l'époque, De Beers avait déjà établi sa position dominante dans le commerce du diamant en Afrique du Sud et dans ce qui allait devenir la Namibie. L'histoire a été différente au Botswana.

Photo: Ralph Hazleton



« Laquarium », l'usine de transformation à la mine Jwaneng, Botswana

Le Botswana: Les « diamants de la prospérité »



Les diamants sont un phénomène contemporain au Botswana. De Beers n'a pas commencé à y faire de la prospection avant 1956; elle a découvert sa première pipe de kimberlite en 1967 et a lancé la production de la première mine en 1971. À la différence de ses expériences en Namibie et en Afrique du Sud, De Beers n'a eu à faire face à aucune concurrence au Botswana. Elle a été la première sur place et a rapidement créé une coentreprise avec le gouvernement. La De Beers-Botswana Mining Company (Debswana) est une société privée hors cote, le gouvernement et De Beers étant chacun propriétaire de 50 % de l'entreprise.

Les statistiques sur les diamants au Botswana sont étonnantes. Le pays est de loin le plus grand producteur de diamants du monde, en valeur. En 2000, l'unique entreprise d'extraction du diamant au Botswana a produit 24,65 millions de carats, qui ont tous été vendus à De Beers pour une somme de 1,9 milliard de dollars US.³ Cette vente a généré un profit brut de 1,67 milliard de dollars US pour Debswana. En 2000, les minéraux, dont les diamants représentaient la part du lion, représentaient plus de 33 % du PIB annuel du Botswana et 79 % de la valeur des exportations du pays. Bien que la proportion de la population active qui travaille dans l'industrie des mines et des carrières soit faible (3 %), ces 6 000 travailleurs composent le plus grand secteur de la main-d'œuvre au pays. La contribution directe de l'industrie du diamant à

l'appui au gouvernement est peut-être encore plus importante. Cette seule industrie, qui n'exploite que trois mines de diamants, procure au gouvernement 60 % de ses recettes fiscales.

Deux autres statistiques définissent l'histoire des diamants au Botswana. La plus frappante est que plus de 70 % des profits de l'industrie du diamant sont versés au gouvernement. Ce chiffre stupéfiant sous-estime en fait les répercussions de l'industrie du diamant sur l'économie. Deux autres sources importantes de recettes pour le gouvernement dépendent aussi essentiellement des diamants. Les droits de douanes versés par l'Union douanière d'Afrique australe proviennent en grande partie de l'exportation des diamants, tandis que les intérêts provenant des investissements étrangers et des comptes bancaires sont aussi tirés en grande partie des profits des diamants. Dans l'ensemble, environ 85 % des recettes

La solution de 70 %

En vertu de la loi du Botswana, Debswana verse une redevance de 10 % en fonction de valeurs marchandes brutes, ainsi qu'un impôt de 25 % calculé à partir de son revenu imposable (c'est-à-dire après déduction des dépenses courantes, des amortissements fiscalement autorisés et des autres déductions admissibles du revenu brut). Outre les impôts et les redevances, le gouvernement reçoit un dividende variable. Le montant du dividende est calculé de façon à porter les recettes globales du gouvernement à une part, convenue par contrat, du mouvement de fonds net positif. Le dividende versé à l'actionnaire privé (De Beers) se compose essentiellement de l'argent qui reste une fois que le gouvernement a reçu les sommes qui lui étaient dues. C'est le dividende variable qui permet au gouvernement d'obtenir plus de 70 % des bénéfices de Debswana, plutôt que les quelque 35 % qu'il obtiendrait des impôts et des redevances prévues par la loi. Les modalités sur les dividendes sont fonction de la rentabilité de l'entreprise, ce qui signifie que tant le gouvernement que De Beers ont intérêt à assurer la réussite de l'industrie.

de l'État proviennent des diamants. Et même là, on sous-estime encore leur impact économique. La plus grande partie des secteurs des finances, de la construction et de la fabrication ainsi que l'investissement étranger au Botswana sont également tributaires de l'économie des diamants.

Le Botswana poursuit la recherche de nouveaux diamants. Le gouvernement encourage d'autres sociétés que De Beers à participer à l'exploration, bien que cette dernière intervienne dans presque tous les travaux d'exploration en cours. De Beers Prospecting Botswana (Pty) Limited (Debot) a commencé à explorer en 1950, et détient actuellement des permis de prospection couvrant plus de 55 000 kilomètres carrés, soit en son propre nom ou dans le cadre de coentreprises avec d'autres sociétés. Parmi les sociétés de prospection qui se sont associées à De Beers mentionnons TNK, Billiton, Ampal, SouthernEra, Repadre Corporation, Cratonic Resources et AfriOre.⁴ Debswana prévoit ouvrir une nouvelle mine en 2002, comprenant quatre petites pipes de kimberlite à environ 20 kilomètres à l'est de la mine Oropa, en exploitation au centre du Botswana. On a affecté 45 millions de dollars US à ce projet et la mine créera 180 nouveaux emplois.⁵

Valeur ajoutée

Le Botswana n'a connu que des succès modestes pour ce qui est de la création d'une industrie de la taille et du polissage. À l'heure actuelle, il n'existe que trois usines qui emploient environ 600 personnes, bien que les travailleurs aient déjà été deux fois plus nombreux. Une usine est une filiale de Debswana, une autre est la propriété de Schachter & Namdar d'Israël⁶ et la troisième est la propriété de Mabrodiam International de Belgique. La Teemane Manufacturing Company (Pty) Ltd., propriété de Debswana, emploie 214 personnes et exporte sa production à la Diamond Trading Company (DTC) de De Beers. En 2000, Teemane a produit au total 9 640 carats polis d'un poids moyen de 0,11 carat. Teemane s'achemine vers le polissage de plus grosses pierres, où la concurrence internationale est moindre.⁷ Toutes les usines reçoivent leurs diamants bruts de la DTC, à Londres, ce qui signifie qu'elles ne savent pas en fait si elles polissent des diamants extraits au Botswana.

Debswana est également propriétaire de la Botswana Diamond Valuing Company (Pty) Ltd. (BDVC), située dans la capitale, Gaborone. La BDVC est l'une des plus grandes entreprises de tri et d'évaluation des diamants au

monde; elle assure le tri de la production totale des diamants bruts de la Debswana. La société a un personnel de 476 employés, et joue un rôle de premier plan dans la formation et le perfectionnement des citoyens locaux pour des postes dans l'industrie du diamant.⁸

Les intérêts de la Debswana vont bien au-delà des diamants. Elle est propriétaire d'une mine de charbon (Morupule Colliery Ltd.) qui emploie 304 personnes. Elle est aussi propriétaire d'une société d'assurance à court terme (West End Property Company (Pty) Ltd.), créée pour répondre aux besoins de la société en matière d'assurance. En outre, elle possède Masedi (Pty) Ltd., une société qui exerce ses activités dans le secteur de l'agriculture. Debswana a aussi une participation majoritaire dans la meilleure école primaire du pays, la Broadhurst Primary School (Pty) Ltd.⁹

Peo Holdings (Pty) Limited, une initiative d'expansion des entreprises créée par De Beers Botswana (Pty) Ltd. et Debswana en 1998, facilite l'appui aux petites et moyennes entreprises locales. Son mandat est de promouvoir et de stimuler le développement d'entreprises commerciales viables. En 2000, Peo Holdings a participé à la création de huit nouvelles entreprises. Le total de l'aide financière versée par Peo de 1998 à 2000 atteint environ 750 000 \$ US. Conjugué au capital versé par les entrepreneurs et les autres institutions financières, le financement total du programme dépasse les 2,8 millions de dollars US pour 19 entreprises employant plus de 300 personnes.¹⁰

Outre ses activités d'extraction de diamants et ses autres activités commerciales, Debswana gère un fonds pour les activités de développement. En 2000, le Debswana Donations Fund a accordé environ 562 000 \$ à une variété de projets au Botswana.¹¹ Environ le tiers du Fonds est allé à des organismes qui offrent des soins et de la rééducation aux enfants et aux adultes handicapés. Les dons sont versés sous forme d'argent pour des projets précis ainsi que de dons de matériel et de véhicules. Un autre tiers du fonds a été versé en 2000 à divers projets de développement communautaire dans de petites collectivités rurales. Le dernier tiers a été réparti entre des projets d'environnement et de lutte contre le VIH/sida.

Sur le plan strictement économique, les diamants ont permis au Botswana de connaître une croissance économique supérieure à celle *de tout autre pays au monde au cours des 30 dernières années*. De 1965 à 1996, le taux de croissance annuel du Botswana, soit 9,2 %, a été supérieur à celui de ce qu'on appelle les « tigres » de l'Asie. Deux questions appellent une explication plus approfondie.

La première porte sur les raisons pour lesquelles l'expérience qu'a connue le Botswana à l'égard des diamants est si différente de celle des autres pays et sur les enseignements qu'on pourrait en tirer. La deuxième est la question de savoir si cette croissance économique rapide fondée sur les diamants a engendré un développement social et économique digne de ce nom.

Le choix de Khama

Ce n'est qu'à la lumière de l'histoire unique — unique, à tout le moins, comparée à la plupart des autres pays de l'Afrique — qu'il est possible de comprendre une bonne partie de ce qui est survenu au Botswana. L'évolution de l'environnement politique et de la gouvernance au Botswana est l'un des facteurs primordiaux du phénomène botswanais. Au Botswana, l'absence même d'avois économiques au moment de l'indépendance a probablement contribué à la stabilité politique et à la prospérité économique futures.

En 1885, une bonne partie du territoire du Botswana moderne a constitué le Bechuanaland britannique, un protectorat plutôt qu'une colonie de la couronne. Cet arrangement minimaliste convenait à la fois aux Britanniques et aux chefs locaux. On ne trouvait dans le pays aucune des riches terres agricoles que convoitaient les colons européens ailleurs en Afrique. Rares étaient les ressources naturelles connues qui valaient la peine d'être exploitées. La Grande-Bretagne était beaucoup plus intéressée au cuivre de la Zambie, aux minéraux de ce qui allait devenir le Zimbabwe et à l'ensemble de l'Afrique du Sud. Par conséquent, les politiques britanniques à l'égard du Botswana étaient relativement bienveillantes et l'on était peu intéressé ou peu incité à exercer une ferme emprise sur l'économie. La présence britannique jouait toutefois un autre rôle, contrant la progression des Allemands à partir de l'ouest et l'expansion des Boers à partir de l'est, et laissant la région sans conflit provoqué de l'extérieur.¹²

En 1962, le Botswana Democratic Party (BDP) a vu le jour, sous la direction de Seretse Khama (par la suite Sir Seretse). En 1965, le Bechuanaland a obtenu l'autonomie gouvernementale et est devenu l'année suivante la République du Botswana, un pays indépendant. Des élections ont eu lieu tous les cinq ans depuis 1966, élections qui comptent parmi les plus libres et les plus équitables sur le continent. Le BDP a remporté chaque élection.

Il s'avère que l'une des politiques les plus éclairées de Seretse Khama et du BDP visait le secteur des ressources minérales. Au moment de l'indépendance, deux problèmes exigeaient de l'attention. Tout d'abord, les droits fonciers traditionnels et, implicitement, les minéraux sous terre, appartenaient aux groupes ethniques individuels. Si l'on ne modifiait pas ces droits, un chef sur le territoire duquel on faisait une importante découverte minérale allait exercer un pouvoir économique et politique considérable, aux dépens de l'État. Au début des années 1960, la plupart des gisements minéraux connus ainsi que les premières découvertes d'importance étaient situés sur le territoire du propre groupe ethnique de Khama, les Bamangwato, ce qui a forcé Khama à choisir entre son propre peuple et le pays. Deuxièmement, certains droits miniers avaient, dans le passé, été cédés à des entreprises privées.

Khama a énoncé clairement son choix dans le manifeste électoral du BDP, en 1965.

... le fait de laisser les droits miniers aux autorités tribales et à des sociétés privées entraînera nécessairement une croissance inégale de l'économie du pays, tout en privant le gouvernement central d'une source importante de revenus pour développer le pays... Le gouvernement du BDP aura comme politique de négocier avec toutes les parties concernées la prise en charge des droits miniers du pays par le gouvernement central et, par la suite, étendra les actuelles activités minières et intensifiera les activités de prospection partout au pays.¹³

Le choix fait par Khama de conférer les droits miniers au gouvernement central allait s'avérer décisif pour imposer l'autorité de l'État et pour garantir une source de revenus au gouvernement. Plutôt que de permettre aux différences de revenus entre les régions de susciter des jalousies, comme ce fut le cas dans d'autres pays, la part des richesses minérales revenant à l'État pourrait être utilisée à des fins nationales. Dans le cas des diamants, c'est exactement ce qui est survenu.

Le gouvernement était donc en charge lorsqu'on a découvert des diamants. Avec cette découverte, le gouvernement a dû ensuite concevoir une politique d'imposition des minéraux. Là encore, en rétrospective, le gouvernement a agi avec sagesse. Il a reconnu que la valeur de tout gisement était très incertaine. Dans de telles circonstances, un taux de redevances fixe pourrait donner beaucoup plus que le loyer attribuable au gisement, ou beaucoup trop peu. Plutôt que de s'en

remettre uniquement à un taux élevé de redevances fixes, le gouvernement a cherché à obtenir une part considérable des bénéfices de l'exploitation minière. Pour ce faire, il a exigé, outre une redevance modeste, que le gouvernement prenne une participation dans la société minière.

Puisque le gouvernement était propriétaire des terres lorsque De Beers a découvert des diamants, il était en bonne position de négociation. Au départ, le gouvernement a pris une participation de 15 % dans les mines de diamants, mais lorsque De Beers a révélé les quantités et la valeur réelles des diamants, le gouvernement a renégocié le contrat. Aujourd'hui, Debswana est une coentreprise à parts égales. De plus, en 1987, le gouvernement a effectivement acheté 5 % des actions de De Beers elle-même. Selon le directeur de l'exploitation de Debswana, on voulait par là diversifier la base économique par rapport à l'industrie des diamants. En 2001, le rachat de De Beers par Anglo-American, Debswana et la famille Oppenheimer a accru l'influence du Botswana sur le marché mondial du diamant.

Le fait qu'aucun commerçant de diamants n'ait de permis au Botswana réduit le commerce illicite des diamants. Cela signifie que quiconque est pris en possession de diamants bruts a automatiquement enfreint la loi. De 1998 à 2001, 62 personnes ont été arrêtées en rapport avec le vol de diamants bruts, bien que les diamants en cause n'aient valu que 9 000 \$.¹⁴ Ce chiffre est considérablement inférieur à une autre estimation, qui laisse entendre que les pertes des mines ont peut-être atteint 70 millions de dollars par année, gracieuseté des syndicats criminels de l'Afrique du Sud — à tout le moins jusqu'à la mise en place d'une nouvelle installation de sécurité à Jwaneng en 2000.¹⁵ En raison du perfectionnement technologique de plus en plus élevé, on dit maintenant que les diamants bruts ne sont jamais touchés par des mains humaines et qu'ils ne sont même pas vus entre leur extraction et leur arrivée à l'installation de tri à Gaborone.

Un gouvernement responsable, une gouvernance généralement bonne et une bonne gestion de l'industrie des diamants ont joué un rôle de premier plan pour empêcher que le Botswana ne devienne un pays de transition des diamants de guerre de l'Angola et du Congo. Sur le Corruption Perceptions Index (CPI) 2001

Le carat et le bâton

En janvier 2002, un problème qui couvait depuis plusieurs années au Botswana a fait les manchettes internationales. Plusieurs centaines de Basarwa, ou de membres du peuple San, vivant dans la Central Kalahari Game Reserve, étaient sur le point d'être évincés de leurs terres par le gouvernement. « Le gouvernement dit qu'il veut protéger la faune et qu'il ne peut se permettre de suivre les Bushmen à la trace », a rapporté la BBC, en utilisant un vieux terme quelque peu dérogatoire pour les San. « Mais beaucoup croient qu'ils sont motivés par les vastes richesses minérales que posséderait le Kalahari, y compris les diamants et peut-être de l'uranium. » De Beers a publié une déclaration affirmant que ses intérêts dans la région se limitaient à une superficie clôturée de 45 kilomètres carrés où ne vit aucune famille. « Il est peu probable que des activités d'extraction s'y déroulent dans un avenir prévisible », a dit De Beers. Survival, une ONG ayant son siège à Londres et dont les bureaux sont situés à moins de deux pâtés de maisons du bureau central de De Beers à Londres, affirme que « le gouvernement du Botswana essaie de chasser les Bushmen de la région en faveur du tourisme et de l'extraction minière. Plus d'un millier d'entre eux ont été forcés de déménager. » Au début de 2002, le gouvernement avait fermé des cliniques de santé dans la région et cessé les livraisons d'aliments par camion, et avait démantelé la seule pompe à eau. Au moment d'écrire ces lignes, le problème demeurait entier.

Sources : De Beers, *Survival*, BBC et autres médias.

de Transparency International, le Botswana arrive au 26^e rang sur 91 en ce qui a trait au gouvernement « propre ». Ce classement est supérieur à celui de tout autre pays de l'Afrique, de tous les pays de l'Asie sauf Taïwan et Singapour, et de tous les pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, sauf le Chili. Il a dépassé également celui de nombreux pays européens, y compris l'Italie, la Hongrie, la Grèce, la Pologne, la République tchèque et la Russie.¹⁶

Avantages : croissance contre développement

En 2000, l'industrie du diamant du Botswana employait quelque 6 000 travailleurs, et bien que ce chiffre représentait un peu moins de 3 % de la population active officielle, il s'agit néanmoins du plus grand secteur d'emplois. Environ 80 % des mineurs appartiennent à la Botswana Mine Workers' Union (BMWU). Comparativement aux travailleurs des autres secteurs, les travailleurs du diamant sont l'« aristocratie du travail ». La Debswana verse un salaire minimum de 900 pula (169 \$ US) par mois, comparativement au salaire minimum national de 475 pula (89 \$ US) par mois. Ces travailleurs du diamant reçoivent aussi une assurance-maladie (70 à 80 % des frais payés), et 20 % de leur salaire est versé dans un fonds de retraite. Ils sont logés gratuitement, habituellement pas dans des dortoirs mais dans des maisons jumelées possédant les services d'électricité, d'égouts, d'eau courante et de gaz. Tous les frais d'électricité et d'eau sont subventionnés, et le gaz est généralement gratuit. Tous les salaires et les autres conditions normales de travail sont négociées au sein du Debswana Negotiating Forum.

Malgré la situation relativement bonne des travailleurs, les leaders syndicaux font remarquer que celle-ci s'est affaiblie depuis 1993, lorsque le secteur comptait de 9 000 à 10 000 mineurs. Bien que la production de diamants bruts se soit grandement accrue, la technologie de plus en plus perfectionnée a supplanté les travailleurs à un rythme encore plus rapide.

L'argument voulant que des taux de croissance rapides du PIB et un gouvernement prospère puissent ou non engendrer un développement social et économique réel ne date pas d'hier. Étant donné les taux de croissance économique au Botswana et les énormes sommes d'argent tirées de l'industrie du diamant, on pourrait s'attendre à une influence positive sur les indicateurs sociaux. Toutefois, en 2000, le Botswana arrivait 114^e sur 162 pays sur l'indicateur du développement humain (IDH) du PNUD, un recul par rapport à la 95^e place qu'il occupait en 1991. Il arrivait derrière le Swaziland, le Maroc, la Namibie, la Guinée équatoriale, le Gabon, l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Cap-Vert. Cette situation s'explique en partie par la progression rapide du VIH/sida. Au Botswana, un plus grand nombre de personnes, par habitant, sont atteints du VIH/sida que dans tout autre pays du monde, ce qui a fait baisser en conséquence l'espérance de vie.¹⁷

Tableau 1. Indicateurs du développement humain au Botswana

Indicateur	1991	année la plus récente
PNB par habitant (\$US)	2 580	3 240 (1999)
Population (en millions)	1,33	1,65 (2000)
Taux de pauvreté (% de la population)	59 (1985-6)	47 (1993-4)
Taux de chômage	13,9	19,6 (1998)
Taux d'alphabétisation (%)	54	76,4 (1999)
Espérance de vie à la naissance (années)	65,3	41,9 (1999)
Taux de mortalité infantile (par 1 000)	48	46 (1999)
Taux de mortalité en bas de cinq ans (par 1 000)	38	59 (1999)

Source : Gouvernement du Botswana, Rapport mondial sur le développement humain du PNUD.

Mais l'une des principales raisons du faible rang occupé par le Botswana est le pourcentage élevé de la population qui vit en deçà du seuil de pauvreté, ainsi que la répartition fortement asymétrique du revenu. Bien que le PIB par habitant ait été de 3 240 \$ en 1999, le *Rapport mondial sur le développement humain* révèle que 33 % de la population vivait avec moins de 1 \$ US par jour,¹⁸ la Banque mondiale indique que 61,4 % des gens vivaient avec moins de 2 \$ par jour — soit moins que dans de nombreux pays d'Afrique mais plus qu'en Afrique du Sud, en Namibie, en Côte d'Ivoire, en Égypte et en Tanzanie. Les études du gouvernement du Botswana sont aussi révélatrices. Selon une étude de la pauvreté et de l'atténuation de la pauvreté réalisée au Botswana en 1997, 47 % des particuliers et 38 % des ménages vivaient dans la pauvreté. Une plus forte proportion des ménages dirigés par des femmes — 50 % — vivaient dans la pauvreté.¹⁹

Les plans de développement nationaux du Botswana proclament depuis longtemps que la justice sociale est l'un des quatre objectifs de planification, de concert avec la poursuite du développement, la croissance économique rapide et l'indépendance économique. Dans la mesure où la répartition du revenu est reliée à la justice sociale, les efforts n'ont pas vraiment porté fruit. L'un des indices révélateurs de la répartition du revenu est la part du

revenu national qu'obtiennent les divers groupes de la société. Au Botswana, les 40 % plus pauvres de la population reçoivent 12 % du revenu national, les 40 % au milieu de l'échelle en reçoivent 29 % tandis que les 20 % les plus riches reçoivent 59 % du revenu national. Bien qu'il soit significatif que la répartition du revenu soit fortement asymétrique, il est également significatif qu'au cours d'une récente période de 10 années d'expansion rapide de la production et du revenu des diamants, la répartition n'ait à peu près pas changé.²⁰

Une conclusion, c'est que la croissance rapide du PIB réel par habitant depuis le début du boom des diamants n'a à peu près pas touché la répartition du revenu ou les niveaux de pauvreté. Les pauvres sont peut-être mieux nantis qu'auparavant, mais une petite élite de gens d'affaires s'en est beaucoup mieux tirée.

Il y a un autre problème. Malgré les réserves — d'environ 30 années aux niveaux de production actuels — les diamants du Botswana ne seront probablement pas éternels. On n'a pas vraiment réussi à diversifier l'économie, bien que ce soit là une des grandes priorités des plans de développement nationaux du gouvernement. Dans un avenir plus ou moins rapproché, les diamants seront disparus et les autres secteurs de l'économie devront prendre la relève. L'an 2000 n'est pas atypique : il y a eu une croissance relativement forte de 7,7 % du PIB mais, au même moment, le taux de croissance du secteur non minier est passé de 7,8 % en 1999 à 5,7 %. Cela témoigne du rendement relativement faible des secteurs de la fabrication, de la construction et des transports.²¹ L'agriculture, le secteur économique le moins tributaire de l'extraction minière, qui connaissait déjà un déclin depuis plusieurs années, a reculé de 8,7 % en 2000 par rapport à 1999. À l'heure actuelle, le secteur agricole ne produit que 12 % des céréales du pays, le reste étant importé.

Le Botswana Institute for Development Policy Analysis (BIDPA) soutient que la croissance durable du PIB et de l'emploi exige une expansion des exportations non traditionnelles. Le BIDPA entend par « exportations non traditionnelles » des biens autres que les produits du bœuf, les diamants et le cuivre-nickel. Le BIDPA conclut

qu'en 1999, chaque million de pula du PIB (environ 216 000 \$ à l'époque) produit par le secteur minier employait environ une personne. Chaque million de pula du PIB produit dans le secteur de la fabrication employait 22 personnes. Le chiffre équivalent pour le reste de l'économie était juste en deçà de 16.²²

La reconnaissance par le gouvernement du Botswana de l'importance de la diversification par rapport aux diamants se traduit dans l'ensemble de ses plans de développement nationaux. Au fil des ans, le gouvernement a adopté une série de politiques et de programmes pour promouvoir le développement du secteur privé. L'un de ces programmes est la Financial Assistance Policy (FAP), dont la quatrième évaluation a été achevée en 2000. L'évaluation a révélé un taux d'échec élevé chez les entreprises aidées aux termes de la FAP, ainsi qu'un abus généralisé du programme par les participants. Le rapport d'évaluation a confirmé qu'environ 75 % des projets à petite échelle du FAP n'avaient pas survécu au-delà de la période d'aide. Les chiffres correspondants sur les échecs des projets de moyenne envergure étaient de 45 % tandis qu'ils étaient de 35 % pour les grands projets.²³

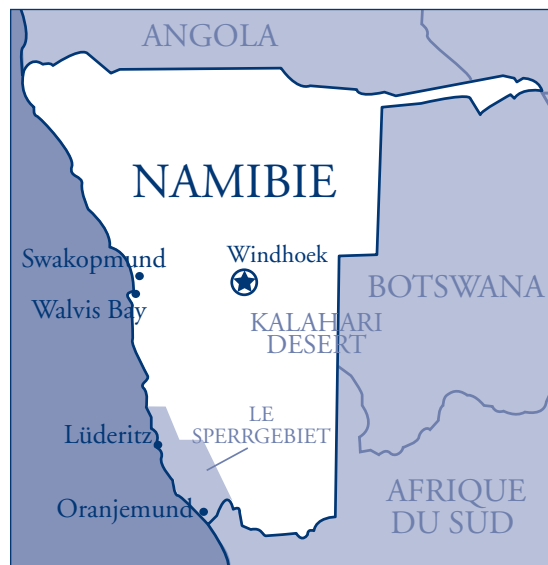
Le Economist Intelligence Unit (EIU) a rapporté que la piètre performance de l'industrie du diamant en 2001 faisait craindre que le taux de croissance réel du PIB du Botswana ne recule de 4,3 %, en 2001-2002, à 4,1 %, en 2002-2003. L'EIU a affirmé ce qui suit : « Les contingents sur les achats de diamants bruts imposés au milieu de 2001 par De Beers DTC limiteront les exportations de diamants en 2002 à 88 % de la capacité. Toutefois, les niveaux de production demeureront les mêmes et les pierres non vendues seront stockées, de sorte qu'il n'y aura pas de répercussions sur la croissance du PIB²⁴ ». L'expérience de 2001 souligne la vulnérabilité d'une économie dépendante des diamants et, ce qui est peut-être plus important, la dépendance du Botswana à l'égard des aléas du marché international et des politiques de commercialisation de De Beers. À la différence de nombreux pays africains toutefois, le Botswana possède de vastes réserves de devises étrangères grâce aux diamants. Celles-ci peuvent servir d'amortisseurs économiques au besoin.

La Namibie — « Bâtir sur des diamants »²⁵

Le territoire qui couvre aujourd'hui la Namibie est devenu une colonie allemande en 1884. Au cours de la Première Guerre mondiale, la Namibie a été occupée par l'Afrique du Sud avant d'être désignée territoire sous mandat par la Ligue des Nations et administrée par l'Afrique du Sud au nom de la Grande-Bretagne. Par la suite, les Nations Unies ont refusé de mettre le territoire sous tutelle, et ont demandé le retrait de l'Afrique du Sud. L'Ovamboland People's Congress a vu le jour au cours des années 1950, avant de devenir la South West Africa People's Organization (SWAPO) et, à terme, de recourir à la lutte armée contre l'occupation sud-africaine. Le territoire a obtenu son indépendance en 1990. Le chef de la SWAPO, Sam Nujoma, est devenu président de la Namibie après une élection supervisée par l'ONU.

On a découvert pour la première fois des diamants en Namibie — alors l'Afrique du Sud-Ouest (ASO), une colonie allemande — en 1908, sur la propriété d'une société allemande, la Deutsche Koloniale Gessellschaft (DKG). Moins d'une année plus tard, presque tous les gisements de diamants étaient exploités par de petits syndicats ou partenariats, la plupart titulaires d'une concession minière d'une durée de 50 ans octroyée par la DKG. Le gouvernement allemand, en accord avec la DKG, a déclaré zone à accès restreint une bande côtière désolée et sous-peuplée s'étendant sur quelque 350 kilomètres au nord de la rivière Orange. C'est ainsi que fut formé le *Sperrgebiet* ou « Territoire interdit ». Encore aujourd'hui, les intrus sont passibles de peines d'emprisonnement ou de lourdes amendes, les peines étant encore plus lourdes s'ils sont en possession de diamants bruts.

Dès le début, De Beers s'est intéressée activement aux gisements de diamants de l'ASO allemande. En 1914, Oppenheimer, alors un marchand de 34 ans, a visité l'ASO allemande à la demande de De Beers pour étudier les possibilités. Dans son rapport, Oppenheimer a indiqué au président de De Beers que deux grandes sociétés avaient désormais la mainmise sur l'ensemble des gisements de diamants de l'ASO allemande. Une fois achevée l'administration allemande de l'ASO à la fin de la Première Guerre mondiale, une filiale de De Beers — la Consolidated Diamonds Mines of South West Africa (CDM) — a vu le jour; en 1919, cette société avait racheté toutes les entreprises. La CDM a obtenu des droits exclusifs pour 50 ans, droits qui ont par la suite été



étendus à l'ensemble du *Sperrgebiet*, appelée Région diamantifère n° 1, au nord de la rivière Orange. Cette région diamantifère n° 1, outre les activités plus récentes d'exploitation en mer, demeure la région la plus fortement exploitée en Namibie. En effet, au début des années 1920, De Beers avait pris le contrôle de toutes les régions et sociétés d'extraction de diamants de la Namibie.

Le *Sperrgebiet* était à toutes fins utiles une réserve privée de De Beers CDM et après l'indépendance de la Namibie, en 1990, elle est devenue une réserve privée de la Namdeb Diamond Corporation Pty. Par l'entremise d'un accord entre le gouvernement de la Namibie et la Namdeb (voir ci-dessous), l'accès au *Sperrgebiet* demeurera restreint tant et aussi longtemps que l'extraction des diamants se poursuivra et jusqu'à ce qu'on ait exclu la possibilité de la présence d'autres gisements de diamants.²⁶

C'est l'exploitation qui a façonné l'histoire moderne de la région : le commerce du guano dans les années 1840, la chasse à la baleine à la fin des années 1800, la pêche commerciale à partir du milieu des années 1900 et l'exploitation minière depuis 1908. Presque tous les diamants de la Namibie viennent des champs alluviaux le long des plages du *Sperrgebiet* ou au large de ses côtes. Le développement de Lüderitz et Oranjemund, les deux seules villes dans le *Sperrgebiet*, a été et demeure fortement tributaire des industries du diamant et de la pêche. Oranjemund, en fait, est devenue une ville

de compagnie classique, propriété, à toutes fins utiles, de De Beers, qui a été remplacée par la Namdeb.²⁷ Oranjemund est aujourd'hui une ville complètement fermée, et les visiteurs doivent obtenir une autorisation de sécurité et la permission de la Namdeb.

En 1994, quatre années après l'indépendance de la Namibie, le gouvernement de la Namibie et De Beers ont formé la Namdeb, une société privée pour l'extraction des diamants en Namibie, propriété à parts égales du gouvernement de la Namibie et de De Beers Centenary AG. En 2000, on a procédé à une nouvelle restructuration d'importance, avec la formation de De Beers Marine Namibia (DBMN), un entrepreneur exclusif de Namdeb remplaçant De Beers Marine. Namdeb a une participation de 30 % dans DBMN, et DBMN effectuera toute l'exploitation des diamants en mer au nom de la Namdeb.

À l'heure actuelle, la Namdeb est le plus important contribuable et la plus grande source de devises étrangères du pays, en plus d'être son deuxième plus gros employeur. En valeur, la Namibie a été le cinquième plus gros producteur de diamants en 2000. Toutefois, la contribution du secteur minier au PIB de la Namibie a considérablement diminué à compter du milieu des années 1980, alors qu'elle dépassait 28 %. En raison de la diversification économique, elle contribue actuellement de 12 à 14 % du PIB. Au sein du secteur minier, les diamants demeurent dominants parmi les exportations. En 1998, par exemple, les minéraux composaient environ 36 % des 1,2 milliard de dollars US d'exportations de la Namibie, les diamants représentant deux tiers de cette somme. En 2000, la Namibie a extrait 1,5 million de carats de diamants bruts. La Namdeb domine l'industrie, ses activités s'étendant sur six régions autorisées, y compris de vastes gisements au large des côtes. En 2000, la Namdeb a produit environ 80 % des diamants du pays, ce qui représentait un peu plus de 1,3 million de carats, qui ont été vendus exclusivement par l'entremise de De Beers DTC, au montant de 409 millions de dollars US.

La Namibian Minerals Corporation (Namco) arrivait au deuxième rang, loin derrière, avec sa production de 220 000 carats. La Namco a été constituée en société au Canada en 1967. Elle est inscrite à la Bourse de Toronto et au NASDAQ, et a son siège au Royaume-Uni. La Namco prévoyait produire une quantité beaucoup plus grande de diamants marins en 2001, mais un grave accident subi par l'un de ses navires d'extraction a profondément perturbé la production et a presque acculé



Timbre namibien pré-indépendance

la société à la faillite. Le gouvernement de la Namibie a pris une participation dans la Namco, achetant pour 2,6 millions de dollars US d'actions. Mais le sauveur de la compagnie a été la L.L. Mining Corporation, de Tel Aviv, dirigée par le financier et diamantaire Lev Leviev. En 2001, L.L. Mining a acheté pour 18 millions de dollars US d'actions, prenant ainsi le contrôle de la Namco. Ce qui est peut-être plus important, c'est que le groupe Leviev a pu négocier un contrat de commercialisation exclusif d'une durée de 15 ans avec la Namco, suscitant ainsi une nouvelle concurrence pour De Beers. Avec ses 18 000 kilomètres carrés de concessions marines au large des côtes de la Namibie et de l'Afrique du Sud, la Namco pourrait devenir un sérieux concurrent de la Namdeb à l'avenir.

Les sociétés sont assujetties à un impôt de 55 % sur l'extraction des diamants et sur les profits tirés des diamants, à une redevance sur les diamants de 10 % des revenus — peu importent les bénéfices — et à un impôt sur les actionnaires non résidents de 10 % des dividendes. Toutefois, tout comme au Botswana, il y a un accord confidentiel entre De Beers et le gouvernement de la Namibie qui précise la part qui revient à chacun des partenaires. En 2000, la Namdeb a versé au gouvernement 110 millions de dollars US en impôts directs sur les revenus des sociétés et en redevances.

Outre les impôts, l'emploi et les immobilisations, la Namdeb exploite un fonds social qui appuie des initiatives d'éducation et de bien-être. En 2000, on a versé quelque 172 000 \$ US à 51 projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être, de l'environnement et du développement communautaire. Environ 16 % des fonds octroyés en 2000 l'ont été à des projets de développement de petites entreprises. Douze pour cent du fonds a été affecté à des projets d'éducation, y compris le San Girl Child Education Fund, qui finance l'hébergement, les droits de scolarité, les uniformes et les frais accessoires des filles de la collectivité marginalisée de Khoi San.²⁸

Valeur ajoutée

Six permis ont été octroyés à des sociétés de fabrication de diamants mais, au moment d'écrire ces lignes, la Namibie ne comptait qu'une entreprise de taille. La NamGem Diamond Manufacturing Company a débuté ses activités en 2000, aux termes du premier permis de taille émis en vertu de la nouvelle Diamond Act. Une autre usine devait ouvrir en 2002. NamGem, une filiale à part entière de Namdeb (c.-à-d. De Beers et le gouvernement de la Namibie) est un acheteur agréé de De Beers,²⁴ ce qui signifie que toutes ses pierres brutes viennent de la De Beers' Diamond Trading Company à Londres. Au cours de sa première année d'exploitation, les ventes ont atteint environ 4 millions de dollars US. En 2000, 25 000 pierres ont été taillées et polies, à un rythme moyen de 150 pierres par jour; on prévoyait que la production doublerait sous peu.

L'usine a été installée délibérément dans la ville rurale d'Okahandja, qui avait un taux de chômage de 78 %. Lorsqu'on a annoncé l'ouverture de postes à l'usine en 2000, on a reçu 5 000 demandes. La majorité des tailleurs sont des diplômés de 12^e année, leur âge moyen est de 25 ans, et 60 % sont des femmes et 40 % des hommes. Il s'agit pour la plupart de leur premier emploi permanent. Tout le personnel est formé à l'usine et la société en est rendue à l'étape où le nouveau personnel peut maintenant être formé par les premières personnes à avoir été embauchées en 2000. Tous les tailleurs sont namibiens. À la fin de 2001, l'usine employait 70 personnes, et l'on prévoit à terme faire passer le nombre d'employés à 500. L'usine possède du matériel de pointe et la qualité des pierres finies est élevée. Une faible portion des pierres polies sont vendues sur le marché local, mais la très grande majorité sont vendues à l'étranger. L'usine est subventionnée par la Namdeb et l'on prévoit qu'il faudra sept années pour atteindre le seuil de rentabilité.

Questions de réglementation

La Minerals (Prospecting and Mining) Act de 1992 confère la propriété des minéraux à l'État, et prévoit, entre autres, l'octroi de permis pour les minéraux. Elle précise les droits et obligations des titulaires de permis, les pouvoirs du commissaire des mines et du ministre des Mines et de l'Énergie, et fournit des détails sur les négociations des accords miniers, sur les redevances payables sur les minéraux non transformés et sur les droits des permis. Elle prescrit aussi les

mécanismes de surveillance et d'application. La loi prévoit aussi les conditions qui s'appliquent aux concessions minières, surtout dans le cas de mineurs ou de prospecteurs à petite échelle, ou aux sociétés possédées en propriété exclusive par des Namibiens qui détiennent des permis de prospection non exclusifs ou, dans des situations exceptionnelles, des permis de prospection exclusifs.

Une nouvelle Diamond Act est entrée en vigueur en 2000. La loi prévoit la création d'une commission des diamants et précise ses objectifs, ses pouvoirs, ses devoirs et ses fonctions. La loi prévoit aussi des mesures de contrôle concernant la possession, l'achat et la vente ainsi que la transformation, l'importation et l'exportation des diamants. Une bonne partie de cette loi s'inspire de la loi connexe du Botswana. La nouvelle loi prévoit des mesures de contrôle plus rigoureuses concernant la possession, l'achat et la vente de diamants bruts, ainsi que la transformation, l'importation et l'exportation des diamants. Bien appliquée et interprétée, la loi pourrait fournir un cadre habilitant pour prévenir le commerce des diamants illicites et de guerre. La loi ouvre aussi l'industrie à de nouveaux joueurs : six nouveaux permis de taille et de polissage et cinq nouveaux permis de commerce ont été émis peu de temps après son entrée en vigueur.

La Diamond Act met en place le cadre juridique et réglementaire pour lutter contre les diamants illicites et les diamants de guerre, tandis que le Protected Resources Unit (PRU) — une unité spéciale de la police namibienne — l'applique. Bien qu'il soit impossible de décrire ou de quantifier ici le commerce des diamants illicites et des diamants de guerre, celui-ci est probablement considérable, entre autres en raison de la longueur de la frontière partagée avec l'Angola.³⁰ La Namibie sert de point de transit pour les diamants bruts qui sortent de l'Angola et de la République démocratique du Congo (RDC). Le PRU estime que de 70 à 80 % du commerce de diamants illicites et de diamants de guerre provient de la RDC et de l'Angola, et que le reste est composé de diamants illicites provenant de l'intérieur de la Namibie. Les syndicats du crime internationaux sont impliqués dans ce commerce illégal, mais on y trouve aussi un grand nombre de Namibiens. Bien que la Diamond Act fournisse le cadre et les dispositions pour mettre un terme au commerce des diamants illicites et des diamants de guerre, son application n'est pas aussi efficace qu'elle pourrait l'être. Il est prévu que le PRU compte 72 enquêteurs, mais il n'y en avait que 31 en poste à la fin de 2001.³¹ Cette pénurie

est due en partie au fait qu'il s'agit d'une vocation dangereuse et parfois mortelle; plusieurs agents du PRU ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Main-d'œuvre

Au cours des années précédant l'indépendance, l'extraction de diamants a mené à l'institutionnalisation d'un système de main-d'œuvre contractuelle et à la construction d'enclos de logements bon marché et inhospitaliers pour les mineurs noirs, semblables à ceux qu'on trouvait en Afrique du Sud. La South West African Native Labour Association a vu le jour pour recruter des travailleurs à faible salaire provenant surtout du nord du pays dans l'Ovamboland, pour travailler dans les mines du sud. En fait, le système de contrats a transformé les soi-disant *homelands* en un genre de marché aux esclaves. L'actuelle organisation du travail est issue de ce système de contrats. Les hommes ovambos ne pouvaient quitter leur *homeland* désigné dans le nord pour une autre partie du pays que s'ils avaient un contrat. Le contrat prenait la forme d'un accord entre un particulier et un organisme de recrutement appartenant aux sociétés minières et qui jouissait de l'appui de l'État colonial. Les particuliers qui signaient un contrat n'avaient rien à dire sur ces conditions. Les mineurs ont baptisé ce système le *draad*, qui signifie clôture ou prison. Les travailleurs ne pouvaient pas changer d'emploi pour obtenir un meilleur salaire ou de meilleures conditions. S'ils quittaient avant l'expiration du contrat, ils violaient les Master and Servant Pass Laws et étaient passibles d'être emprisonnés ou d'être retournés de force à leur employeur. Il était à peu près impossible de contester le système de main-d'œuvre contractuelle ou le traitement des travailleurs parce que De Beers régnait en maître sur les villes de compagnie, avec l'appui du régime colonial. Ce système de main-d'œuvre contractuelle, de résidences et d'exploitation générale des travailleurs a caractérisé la vie des mineurs durant plusieurs décennies du 20^e siècle.³²

La Mineworkers Union of Namibia (MUN) a été créée en 1986, mais l'attitude de De Beers' Consolidated Diamond Mines (CDM) à l'égard des syndicats est demeurée hostile jusqu'à peu de temps avant l'indépendance en 1990. Au début de la lutte armée de la SWAPO pour l'indépendance, qui a duré 23 ans, les syndicats étaient considérés comme des paravents de la SWAPO. Une fois que la SWAPO a formé le gouvernement en 1990, toutefois, De Beers est devenue plus conciliante. Il reste

que la principale bataille du MUN, même après l'indépendance, s'est livrée au sujet du système de main-d'œuvre contractuelle. Le syndicat a aussi lutté contre les faibles salaires versés aux travailleurs noirs et les emplois réservés aux Blancs, qui étaient considérés comme la poursuite de la discrimination raciale. La réelle percée est survenue peu de temps avant l'indépendance, en 1988, lorsque le MUN a signé un accord de reconnaissance avec CDM, prévoyant certains éléments de négociation collective et de relations d'emploi. Aux termes de l'accord, CDM reconnaissait le MUN comme représentant des travailleurs à des fins de négociation collective et la société a promis de ne pas s'ingérer illégalement dans les activités du MUN ni de victimiser ou d'intimider ses représentants et ses membres.

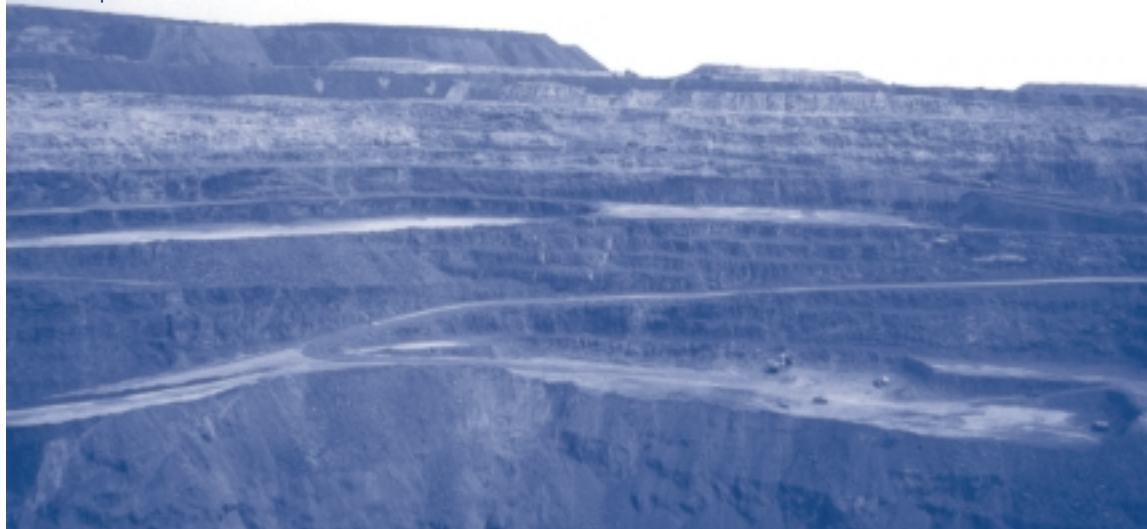
Aujourd'hui, le MUN est partie à des accords de reconnaissance avec toutes les sociétés minières de la Namibie. Des ententes couvrent habituellement les procédures de négociation des salaires, l'évaluation des tâches, et la nomination et la rémunération des délégués syndicaux permanents et des représentants à la sécurité. Chez Namdeb, le syndicat représente environ 80 % des 3 024 travailleurs du diamant. Un fait récent et plutôt unique est la création du Mining Cooperation Council (MCC). Le MCC est une initiative conjointe de la Chamber of Mines et du MUN, avec l'appui du gouvernement. L'organisme a comme principal objectif d'assurer la durabilité de l'industrie des mines en Namibie.³³

Aujourd'hui, on peut se préoccuper de la réduction massive du nombre de mineurs depuis 20 ans. On dénombrait en 1981 environ 20 000 mineurs actifs dans le pays; en 2000, leur nombre avait chuté à environ 6 000, dont 3 024 étaient employés par la Namdeb.³⁴ Deux forces se conjuguèrent pour réduire encore davantage le nombre de mineurs. Tout d'abord, la Namdeb prévoit réduire ses opérations sur terre à forte intensité de main-d'œuvre, au cours des 25 prochaines années, à mesure que les réserves s'épuiseront. Ensuite, l'exploitation au large des côtes, à forte intensité de capital, s'accroîtra. Les répercussions économiques et sociales de ce changement ne se limitent pas à un accroissement du chômage. Le nord de la Namibie est déjà dans un état précaire avec son taux de chômage de 35 %, et ces changements représentent une calamité économique et sociale. Étant donné qu'un mineur peut subvenir aux besoins de jusqu'à 20 personnes dans le nord, les mises à pied prévues pourraient toucher de 40 000 à 50 000 personnes.

Bien que les diamants jouent un rôle important dans l'économie de la Namibie, celui-ci est loin d'être aussi prépondérant qu'au Botswana. La Namibie a une économie diversifiée comportant des secteurs viables de la fabrication, de l'agriculture et des services commerciaux. Cela signifie que les secteurs formels et informels autres que les diamants représentent une plus forte proportion des personnes qui touchent un revenu qu'au Botswana. Voilà ce qui explique en partie pourquoi la Namibie, avec un PNB par habitant d'environ la moitié de celui du Botswana et avec un taux de croissance économique relativement stagnant, se classe pour l'instant légèrement plus haut que le Botswana sur l'indicateur du développement humain du

PNUD — au 111^e rang comparativement au 114^e rang pour le Botswana. Par ailleurs, le pourcentage de Namibiens vivant sous le seuil de la pauvreté est légèrement supérieur à celui du Botswana. Tandis que le pourcentage au Botswana est de 33,3, il est de 34,9 p. 100 en Namibie.³⁵ L'un des héritages de la domination de l'Afrique du Sud en Namibie et de la période d'apartheid est que la répartition du revenu est l'une des plus inégales au monde. Selon une estimation de la population réalisée en 1994, qui évaluait à 1,4 million de personnes le nombre d'habitants, les dépenses totales des 7 000 personnes les plus riches (0,5 % de la population) sont équivalentes aux dépenses totales des 800 000 personnes les plus pauvres (57 % de la population).³⁶

Photo: Ralph Hazleton



Jwaneng — la mine de diamants la plus riche au monde

L'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a été fondée en 1910, à la suite de la victoire de la Grande-Bretagne dans les guerres des Boers contre les Anglais, entre 1899 et 1902. En 1961, le Parti National, dirigé par les Afrikaners, au pouvoir depuis 1948, a retiré l'Afrique du Sud du Commonwealth britannique. Le Parti National a mis en place le cadre juridique et politique de l'*apartheid*, qui marginalisait les Sud-Africains noirs en les excluant de toute participation aux systèmes politique et économique officiels.

Les premières élections non raciales en Afrique du Sud ont eu lieu en 1994, peu après l'effondrement de l'*apartheid*. Nelson Mandela a été élu président, à la tête d'un gouvernement d'unité nationale multipartite. Les politiques de réconciliation de Mandela ont établi la base d'une nouvelle Afrique du Sud, non raciale et plus égalitaire. En 1999, Thabo Mbeki est devenu le deuxième président élu démocratiquement de l'Afrique du Sud. Malgré l'actuel gouvernement non racial, les vestiges du régime de l'*apartheid* façonnent encore une grande part des particularités économiques et sociales du pays.

Les abondantes ressources minérales et énergétiques de l'Afrique du Sud sont au cœur de l'activité économique du pays, et l'or et les diamants sont en tête des exportations minières. Le revenu annuel par habitant en Afrique du Sud est d'environ 3 170 \$, ce qui situe le pays dans le rang des pays à revenu moyen, mais les écarts entre les revenus sont parmi les plus accentués au monde. Treize pour cent de la population (environ 5,4 millions de personnes) vit dans des conditions semblables à celles des pays industrialisés. À l'autre extrême, 53 p. 100 (environ 22 millions de personnes) vit dans des conditions tiers-mondistes. De ce groupe, la moitié ont une éducation primaire, seuls un quart des ménages ont l'électricité et l'eau courante, et plus du tiers des enfants souffrent de malnutrition chronique. L'espérance de vie a diminué de plus de 12 % entre 1990 et 2001 (sans aucun doute en raison du VIH/sida), quoique les taux de mortalité infantile diminuent. Le principal défi auquel fait face le gouvernement post-*apartheid* est la réduction de l'inégalité, de la pauvreté et du chômage — dont le taux est l'un des plus élevés au monde.³⁷

Après le Botswana et la Russie, l'Afrique du Sud est le troisième plus important producteur de diamants au monde, en valeur. En 2000, on comptait 74 permis



officiels de production de diamants en Afrique du Sud, dont 52 servaient effectivement à produire des diamants. L'Afrique du Sud possède la caractéristique unique de pouvoir compter sur trois types possibles d'extraction de diamants : la kimberlite, les alluvions et les diamants marins, quoique les pipes kimberlitiques représentent plus de 90 % de la production totale. Seuls 0,7 % des diamants proviennent de la mer, et les champs alluviaux produisent les 9,2 % restants.

La production *officielle* de diamants bruts en 2000 s'élevait à 10,78 millions de carats. Ces statistiques ne comprennent pas les résultats des excavations alluviales de diamants à petite échelle exploitées dans les provinces de Northern Cape, de North-West et de Free State. On compte plus de 1 500 de ces creuseurs possédant un permis du gouvernement. Le Minerals Bureau estime que la production de ces creuseurs et d'autres producteurs à petite échelle qui ne font pas rapport de leurs statistiques peuvent totaliser un autre 400 000 carats, ce qui donne un total national non officiel de 11,2 millions de carats.³⁸

En 2000, près de la moitié de la production de diamants bruts de l'Afrique du Sud provenait d'une seule mine, la mine Venetia, propriété de De Beers, située dans la Northern Province. Les mines qui appartiennent en propriété (et en copropriété) à De Beers sont à la source de 95,4 %, soit 10,3 millions de carats, de l'ensemble de la production officielle enregistrée en Afrique du Sud.³⁹ En 2001, l'événement le plus marquant en ce qui a trait

à l'expansion des entreprises a été l'entente de 19 milliards de dollars grâce à laquelle Anglo-American, la famille Oppenheimer et Debswana ont racheté De Beers, privatisant la société et la radiant de la cote des bourses partout au monde.

Bien que De Beers soit le principal joueur de l'industrie, elle n'est pas seule. Le Trans Hex Group est la deuxième plus importante société d'extraction de diamants au pays; elle a produit 130 517 carats en 2001. Rex Diamonds, inscrite à une bourse des valeurs mobilières du Canada, a produit 23 000 carats. Alexcor, une mine appartenant à l'État, a rapporté avoir produit 139 850 carats en 2000, mais il est probable que ce chiffre comprenne des ventes de stocks accumulés, puisque la mine a connu des problèmes et que le gouvernement cherche à la faire gérer par une société privée.

On a vu apparaître un certain nombre de consortiums d'autonomisation économique des Noirs depuis le début de l'application du principe de la majorité, en 1994. Des groupes d'entreprises et de syndicats noirs ont été créés pour prendre une participation dans des industries, des mines et des médias appartenant à des Blancs. La plus significative de ces acquisitions est la Mvelaphanda Holdings (Pty) Ltd., dirigée par l'ancien politicien de l'ANC, Tokyo Sexwale.⁴⁰ Mvelaphanda Diamonds (Pty) Ltd. a obtenu une participation majeure dans Trans Hex, et De Beers a vendu une partie de ses intérêts dans la mine de Marsfontein à un consortium d'autonomisation économique des Noirs composé de la New Diamond Corporation, de Domba Investments et des Vuwani Projects.

À la lumière de plus d'un siècle de publicité entourant les diamants de l'Afrique du Sud, il est surprenant de constater à quel point l'industrie est petite relativement à l'ensemble de l'économie. L'industrie ne représente que 0,88 % du PIB, et ses 15 000 mineurs et 2 000 travailleurs de l'industrie du polissage ne constituent que 0,10 % de la main-d'œuvre officielle. L'industrie ne contribue que très peu aux coffres du gouvernement — moins de 1 % des recettes fiscales de l'État. En raison de la grande valeur des diamants, cependant, la contribution de l'industrie aux exportations internationales est substantielle. Les diamants représentent 8 p. 100 de la valeur totale des exportations de l'Afrique du Sud (voir le tableau 4 ci-dessous).

Valeur ajoutée

Ces dernières années, la « valorisation » accrue ou la valeur ajoutée en aval par l'industrie du diamant est devenue un enjeu important pour le gouvernement de l'Afrique du Sud. En 2000, on a entrepris une étude approfondie dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le secteur des bijoux afin d'accroître les recettes en devises étrangères et la création d'emplois, et pour faire des recommandations dans le but de développer une capacité d'exportation de calibre mondial. *The South African Jewelry Cluster Study*,⁴¹ publiée en juin 2001, s'est montrée encourageante quant à l'avenir de l'industrie du diamant. Elle recommandait que l'Afrique du Sud :

- opte pour une augmentation des activités de taille et de polissage afin de tirer davantage de revenus des diamants bruts;
- concentre ses efforts sur le niveau intermédiaire du spectre des activités de taille et de polissage des diamants;
- crée (développe) une bourse du diamant (et y inclue d'autres pierres précieuses) afin de tirer le meilleur parti de l'abondance naturelle de matières premières dans la région.

Tel que mentionné ci-dessus, le gouvernement de l'Afrique du Sud reçoit peu de retombées de l'industrie du diamant. Ensemble, les recettes fiscales provenant des impôts sur le revenu, des baux et des droits de propriété, et une taxe sur l'exportation des diamants ont représenté, en moyenne, 5,8 % des ventes totales de diamants au cours des 17 dernières années.⁴² Certaines dispositions de l'actuelle Diamond Act, cependant, devraient en théorie procurer davantage de recettes à l'État. L'une d'entre elles est un droit d'exportation de 15 p. 100 de la juste valeur marchande, prélevé sur les exportations de diamants bruts. Étonnamment, ce droit d'exportation n'a généré aucun revenu depuis 1989. La Diamond Act stipule que si des diamants bruts extraits localement sont offerts en premier à l'industrie locale pour la taille et le polissage, les sociétés auront le droit d'exporter en franchise de droits. C'est ainsi qu'en réalité, aucune société ne paie de droits d'exportation. Trans Hex, par exemple, vend tous ses diamants à la bourse de Kimberley. De Beers a une entente avec le Diamond Board en vertu de laquelle la société n'a pas à payer les droits d'exportation si, après avoir exporté les diamants vers la DTC à Londres, elle les revend en retour à des acheteurs agréés en Afrique du Sud.⁴³

En réalité, personne ne sait si les diamants sud-africains reviennent en Afrique du Sud, pas plus qu'on ne sait si les diamants canadiens reviennent de la Belgique au Canada après avoir été triés.⁴⁴ Sans une vérification à rebours et une surveillance indépendante, les diamants pourraient bien être mélangés à divers stades de leur parcours. Quoi qu'il en soit, le système gruge l'assiette fiscale du gouvernement, et les tailleurs et polisseurs sud-africains l'ont critiqué sévèrement, alléguant ne pas avoir suffisamment de diamants pour soutenir et développer l'industrie. Les représentants syndicaux de l'industrie de la taille et du polissage allèguent également qu'il se pourrait que certains acheteurs agréés en Afrique du Sud réexportent des diamants à leurs installations de taille et de polissage dans d'autres pays, ce qui est strictement défendu par la loi sud-africaine.⁴⁵

Actuellement, 436 permis de taille de diamants sont en vigueur en Afrique du Sud, pour un total approximatif de 2 000 travailleurs. Certaines installations sont de petites entreprises artisanales de deux ou trois employés, tandis que d'autres sont de grandes entreprises. De Beers a présentement 19 acheteurs agréés en Afrique du Sud, la plupart étant de propriété majoritairement étrangère. Parmi les entreprises non agréées on compte un grand nombre de petites entreprises de taille dont l'approvisionnement en diamants bruts dépend de mines n'appartenant pas à De Beers, de « creuseurs » indépendants, de vendeurs de diamants bruts, d'importations et de la South Africa Diamond Bourse.⁴⁶

Main-d'œuvre

Les emplois générés par les mines de diamants en Afrique du Sud sont peu nombreux si on les compare à ceux d'autres industries minières. Présentement, 555 700 mineurs sont employés en Afrique du Sud, mais seuls 2,7 % (15 000) d'entre eux travaillent dans des mines de diamants. Les mineurs de diamants ne représentent que 0,10 % du total de la main-d'œuvre officielle de l'Afrique du Sud (voir le tableau 4 ci-dessous). Tout comme en Namibie et au Botswana, on favorise un équipement de pointe, qui permet d'employer de moins en moins de mineurs, ce qui a provoqué une chute de 25 % des emplois en moins de 10 ans. Les conditions de travail varient considérablement dans les 52 mines en activité. Le travail dans les mines de diamants est en général moins dangereux et moins toxique que dans les autres mines, et la sécurité n'est pas une question primordiale. Les mines de diamants sont rarement profondes, quoiqu'on propose actuellement d'en approfondir certaines jusqu'à 1 000 mètres. Cependant, d'autres conditions reflètent encore l'héritage de l'apartheid.

Le Fonds De Beers

De Beers gère un fonds qui apporte son soutien à une variété de projets communautaires en Afrique du Sud. Le Fonds De Beers est un organisme de charité sans but lucratif. En 2000, le Fonds a distribué un total de 2,9 millions de dollars US à plus de 600 initiatives. Des projets dans le Northern Cape et la Northern Province, des régions traditionnellement associées aux activités de De Beers, ont reçu près de la moitié de ces fonds. Quarante-six pour cent des subventions sont allées à des initiatives d'éducation, principalement pour appuyer les établissements préscolaires, pour construire des salles de classe, pour soutenir les programmes d'étude et pour soutenir l'éducation des adultes. Environ 1,5 million de dollars US sont allés au développement touristique, à la prévention du crime et du paludisme, ainsi qu'à des projets de renforcement de la capacité. De plus, le Fonds a soutenu des centaines de petits projets de développement communautaire allant de projets de fabrication de jus et de briques à des jardins potagers communautaires et à des groupes d'art dramatique.

Source : 2000 Annual Report de De Beers et entrevue de l'auteur avec le gestionnaire du Fonds De Beers, novembre 2001

De nombreux mineurs habitent encore dans des résidences pour un seul sexe. Dans toutes les mines de Northern Cape, les résidences où l'on partage une chambre à quatre sont encore la norme. Certaines sociétés ont proposé de les transformer en unités familiales, mais ce ne sont encore que des propositions.

Le National Union of Mineworkers (NUM) est la principale force syndicale du secteur, bien qu'il existe aussi certains autres syndicats plus petits, dominés par des Blancs. Au sein du NUM, les mineurs de diamants ne représentent qu'un très petit secteur, avec leurs 6 388 membres en règle. Même si le secteur du diamant est restreint, le syndicat a réussi à mettre en place un certain nombre de structures nationales de négociation collective. Les enjeux clés sont les salaires, les heures de travail et le transport. Malgré des salaires relativement bas, les grèves de mineurs de diamants sont comparativement peu fréquentes. La dernière grève importante est survenue à la mine Alexcor, propriété de l'État, où les travailleurs ont débrayé durant quelques jours en 2001 pour appuyer des demandes salariales. Les salaires

des travailleurs du diamant se situent juste au-dessous de la médiane de l'industrie. En 1999, le salaire minimum de l'industrie était de 1 848 R (244 \$ US) par mois, tandis que l'entente avec les travailleurs du diamant fixait leur salaire à 1 605 R (212 \$ US).

Les syndicats de mineurs luttent actuellement contre la sous-traitance et le recours à des entreprises non syndiquées pour l'impartition. La tendance croissante à embaucher des employés contractuels au lieu d'employés permanents constitue un autre enjeu syndical tout aussi important. À la mine de Finsch de De Beers, par exemple, les dirigeants syndicaux affirment qu'environ 700 des 2 000 employés sont des contractuels. En 1992, les 2 000 employés étaient tous permanents. De plus, près de la moitié des travailleurs proviennent maintenant du Mozambique et du Lesotho. Les employés contractuels n'ont pas de congés payés, ils travaillent fréquemment de 12 à 14 heures par jour, ils doivent se faire soigner dans leur propre temps libre et, généralement, ils ne sont pas protégés par les normes habituelles des mines en matière de santé et de sécurité.

Questions de réglementation

Peu après l'effondrement du régime de l'apartheid et les élections de 1994, le gouvernement s'est penché sur l'industrie du diamant. La dernière enquête avait été menée

Le processus de Kimberley

Le Processus de Kimberley a été initié par le gouvernement de l'Afrique du Sud en mai 2000, dans un effort pour lutter contre le problème des diamants de guerre. Préoccupés par la façon dont les guerres alimentées par les diamants en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo pouvaient nuire au commerce légitime dans d'autres pays producteurs, plus de 35 pays se sont réunis régulièrement afin d'élaborer un système de certification international des diamants bruts. En novembre 2001, ils sont arrivés à s'entendre sur les principes et sur de nombreux détails d'un système dont on s'attend qu'il sera mis en œuvre au cours de 2002. Cependant, il reste à s'entendre sur les conditions clés d'une surveillance efficace et crédible. Des ONG, dont Partenariat Afrique Canada et Network Movement for Justice and Development, ont participé pleinement à ce processus, de concert avec des représentants de l'industrie du diamant.

en 1970 et le nouveau gouvernement de l'ANC a des priorités assez différentes de celles de son prédécesseur. En 1995, une commission d'enquête a été créée pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de l'industrie du diamant en l'Afrique du Sud. La commission a mené une enquête à grande échelle et a reçu des centaines d'exposés écrits et verbaux. Il en est résulté un projet de loi intitulé Minerals Development Bill, déposé au Parlement à la fin de 2001, et le projet d'une nouvelle loi sur les diamants, la Diamond Act, qu'on s'attend à voir adoptée en 2002.⁴⁷

L'enjeu central est la propriété des droits miniers. Aux termes de la Minerals Act de 1991, les droits miniers sont sujets autant à une propriété privée que publique. La nouvelle loi transférerait les droits à l'État. Le gouvernement fait savoir clairement que le projet de loi « cherche à placer les richesses minérales du pays sous la garde de l'État...⁴⁸ » Le projet de loi est un code de société et un code d'éthique aussi bien qu'un projet de loi technique sur les mines. Il vise à corriger l'exploitation minière du régime de l'apartheid et à redresser certains torts. Parmi ses objectifs les plus importants, on compte les suivants :

- reconnaître le droit de l'État d'exercer la souveraineté sur toutes les ressources minérales à l'intérieur de la République;
- rendre exécutoire le principe en vertu duquel le gouvernement national a la garde des ressources minérales du pays;
- promouvoir un accès équitable aux ressources minérales du pays pour toute la population de l'Afrique du Sud;
- augmenter les possibilités, pour les personnes qui ont été désavantagées au fil de l'histoire, d'entrer dans l'industrie des mines et des minéraux et de tirer profit de l'exploitation des ressources minérales du pays;
- favoriser l'emploi, et améliorer le bien-être social et économique des tous les Sud-Africains;
- s'assurer que les détenteurs de droits miniers contribuent au développement socio-économique des régions où ils font affaire;
- transférer le pouvoir de réglementation au ministère des Minéraux et de l'Énergie et aux Services du revenu de l'Afrique du Sud (en le retirant à l'actuelle Commission des diamants);
- conclure des ententes obligatoires avec les exportateurs de diamants non polis afin de garantir un approvisionnement suffisant aux tailleurs locaux;

- mettre en vigueur de nouvelles mesures d'importation strictes afin de régler le problème des diamants de guerre.⁴⁹

Le projet de loi est ambitieux et litigieux, et s'il est adopté tel qu'il est présenté actuellement, il changera profondément le paysage minier de l'Afrique du Sud. Le gouvernement allègue que cette loi sera plus favorable aux petits propriétaires de mines, surtout ceux des collectivités démunies. On vise à réduire le monopole du contrôle des mines, et à aligner l'Afrique du Sud sur les tendances mondiales. La loi permettrait au gouvernement d'appliquer aux producteurs de diamants le principe d'« utiliser ou perdre ». Il deviendrait impossible de posséder des terres à des fins de spéculation. De plus, les sociétés minières obtiendraient des droits pour une période de temps limitée. La période pourrait varier entre cinq et 25 années, selon les conditions particulières de la concession. Et toutes les recettes fiscales tirées des droits miniers reviendraient au gouvernement de l'Afrique du Sud. Actuellement, certaines autorités traditionnelles, comme les Bafokeng dans la North West Province, ont tiré des redevances considérables d'opérations minières situées dans leurs secteurs. Le projet de loi a encouragé De Beers et d'autres sociétés à établir des partenariats avec des sociétés minières noires et à adopter des politiques d'autonomisation économique des Noirs.

Questions de sécurité

Le commerce des diamants illicites et des diamants de guerre en Afrique du Sud est une question complexe qui dépasse la portée de ce document. Il devient de plus en plus évident, cependant, qu'il existe un commerce illicite à grande échelle de diamants bruts de l'Afrique du Sud et de diamants de guerre en provenance de l'Angola et du Congo. Un groupe d'experts des Nations Unies, qui faisait rapport sur l'exploitation des ressources naturelles au Congo, concluait ainsi :

Le Groupe d'experts dispose d'informations crédibles selon lesquelles divers agents, dont certains sont basés en Afrique du Sud et d'autres ailleurs, utilisent le territoire et les installations de l'Afrique du Sud pour mener des activités commerciales illicites concernant les ressources naturelles de la RDC. Il dispose par exemple de preuves selon lesquelles de la coltan, des diamants et de l'or de la RDC sont introduits illégalement en Afrique du Sud, soit à travers ses frontières poreuses du nord, soit par avion, grâce à ses 4 000 pistes d'atterrissage non contrôlées.⁵⁰

Un deuxième groupe d'experts — sur l'Angola — a obtenu des renseignements indiquant qu'un soutien significatif est accordé aux rebelles de l'UNITA par des personnes qui

agissent à partir de l'Afrique du Sud, dont beaucoup sont des ressortissants sud-africains. Le soutien prend la forme d'équipements à la fois militaires et non militaires ainsi que de contrebande de diamants de guerre de l'Angola vers l'Afrique du Sud.⁵¹

L'industrie sud-africaine du diamant consacre à la sécurité des ressources considérables, dans l'optique de la théorie de la « protection à la source ». Les joueurs principaux, particulièrement De Beers, ont des services de sécurité internes, établis depuis longtemps, et ces dernières années, l'industrie et le South African Police Service (SAPS) ont tissé des relations beaucoup plus étroites.

La Diamond and Gold Branch (une division du SAPS) exécute ce que certains considèrent comme un système draconien de piégeage de commerçants de diamants illicites. Toutefois, la division et le SAPS en général dépendent entièrement d'informateurs individuels, et la police affirme que les « pièges » respectent la Criminal Procedure Second Amendment Act de 1996. Après qu'on a reçu les renseignements et qu'on a suivi les procédures nécessaires, on prépare une intervention policière (habituellement un « achat surveillé ») pour prendre en défaut les personnes concernées. Tous les diamants impliqués sont confisqués par l'État et, souvent, ils sont offerts aux petites entreprises de taille et de polissage. En 1999, 328 personnes ont été arrêtées pour possession illégale ou vol de diamants bruts, et des diamants totalisant 2 826 carats ont été confisqués. En 2000, 355 personnes ont été arrêtées et l'on a confisqué des diamants totalisant 12 457 carats.⁵²

Le gouvernement de l'Afrique du Sud est engagé dans un combat contre les diamants de guerre et les diamants illicites. L'Afrique du Sud est l'initiateur du Processus de Kimberley, et la nouvelle Diamond Act contiendra des dispositions plus fermes pour combattre les diamants de guerre et les diamants illicites. Le South African Diamond Board a mis sur pied un bureau spécial à Kimberley afin de surveiller les diamants de guerre, au milieu de conjectures voulant que la ville des diamants soit devenue un point tournant du blanchiment des pierres précieuses illicites. Le nouveau bureau sera doté d'inspecteurs qui travailleront avec la police et qui auront le pouvoir d'examiner tous les diamants.⁵³ Le ministre des Minéraux et de l'Énergie a déclaré que le nouveau projet de loi sur la mise en valeur des minéraux instaurera des vérifications des antécédents plus rigoureuses pour ceux qui demanderont des permis de prospection et des permis d'exploitation minière. « Ils n'obtiendront pas de tels permis s'ils sont impliqués dans le commerce des diamants de guerre. » La nouvelle Precious Metals Act contiendra aussi des dispositions relatives au commerce illégal.⁵⁴

Conclusions

Un récent rapport, rédigé par le politicologue Michael Ross pour Oxfam America, traite de la corrélation entre la pauvreté et les industries du pétrole, du gaz et de l'extraction minière dans les pays en développement.⁵⁵ Le rapport révèle que la dépendance envers le pétrole et les minéraux est fortement associée à de mauvaises conditions pour les pauvres. Dans l'ensemble, les niveaux de vie sont exceptionnellement bas, et plus bas qu'ils ne devraient l'être étant donné les niveaux de revenu par habitant. Les niveaux plus élevés de dépendance envers les minéraux sont étroitement liés à des niveaux plus élevés de pauvreté et d'inégalité de revenu. Les États qui dépendent du pétrole et des minéraux ont aussi tendance à connaître des niveaux exceptionnellement élevés de corruption, d'autoritarisme gouvernemental, de dépenses militaires et d'inefficacité gouvernementale ainsi que de guerre civile.

Ces constatations valent certainement pour les États touchés par les guerres liées aux diamants, mais est-ce le cas en Afrique australe? Les prétentions de l'industrie du diamant concernant les « diamants de la prospérité » sont-elles bien fondées? À quel point les diamants contribuent-ils au développement en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana? La réponse est importante, parce que les préoccupations concernant d'éventuels torts économiques causés à ces pays ont atténué la campagne des ONG contre les diamants de guerre là où les consommateurs sont en cause.

La réponse est ambiguë. Les diamants sont extrêmement importants pour l'économie du Botswana; ils le sont moins pour celle de la Namibie, et encore moins pour celle de l'Afrique du Sud. Puisque la population du Botswana est peu nombreuse et que les recettes du gouvernement — tirées surtout des diamants — sont élevées, certaines statistiques y prennent des proportions différentes. Par exemple, le Botswana dépense moins en pourcentage de son PIB pour les soins de santé que

le Sénégal. Mais parce que les ratios PIB-population des deux pays sont si différents, les dépenses effectives par habitant au Botswana sont plus de quatre fois plus élevées qu'au Sénégal. Cela dit, l'ensemble des statistiques en matière de développement présente des résultats variables.

Alors que la plupart des statistiques sur la santé témoignent d'une situation plus favorable qu'ailleurs sur le continent, le taux d'alphabétisme des adultes n'est pas beaucoup plus élevé, et les taux globaux de pauvreté au Botswana et en Namibie sont en fait plus élevés que dans de nombreux autres pays de l'Afrique. Le seul endroit où les diamants pourraient être considérés comme un facteur significativement favorable ou défavorable en ce qui a trait aux statistiques sur le développement est le Botswana, où la contribution des diamants au PIB, au total des exportations et aux recettes fiscales est élevée (voir le tableau 4 ci-dessous). Les diamants ont permis au Botswana de construire ses infrastructures et d'offrir de meilleurs services à sa population. Au Botswana, la pauvreté a baissé de 12 % entre 1985 et 1994. Mais jusqu'à maintenant, les diamants n'ont rendu « prospères » que très peu de personnes. Plus de 60 % de la population vit toujours avec moins de 2 \$ par jour, ce qui paraît étrange par rapport aux 3,57 \$ par habitant en diamants qui quittent chaque jour le pays, en moyenne. Une autre façon d'analyser la situation est de comparer le PIB par habitant du pays en 1999, qui était de 3 240 \$, avec le fait que plus de 60 % de la population vit avec moins de 730 \$ par année.

Chaque année, le PNUD publie un « indicateur du développement humain » (IDH), qui classe le bien-être humain en combinant des données économiques et des renseignements sur l'espérance de vie, la santé et l'éducation. Les données et les bases de données ont changé au cours des années, mais il est instructif de voir ce qu'il est advenu du classement du Botswana, de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Tableau 2. Statistiques choisies sur le développement pour six pays de l'Afrique

	PIB par habitant (US\$)	Analphabétisme chez les adultes (%)	% qui ont accès à de l'eau traitée	% qui ont accès à des médicaments essentiels	Taux de mortalité chez les enfants (par 1 000 naissances vivantes)	% de la population vivant avec moins de 1 \$/jour
Botswana	6 872	23,6	s.o.	90	46	33,3
Namibie	5 468	18,6	77	80	56	34,9
Afrique du Sud	8 908	21,7	86	80	54	11,5
Kenya	1 022	19,5	49	36	76	26,5
Cameroun	1 573	25,2	66	66	95	n.a.
Sénégal	1, 419	63,6	78	66	68	26,3

Source : Rapport mondial sur le développement humain du PNUD 2001, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 2001. La plupart des statistiques s'appliquent à l'année 1999.

Alors que les trois pays qui souffrent le plus du problème des diamants de guerre sont demeurés au bas ou près du bas de la liste, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud ont dégringolé considérablement.

À l'exception du Botswana, les diamants contribuent peu à l'ensemble des recettes de l'État dans la région, et leur contribution à l'emploi dans les trois pays est faible et en déclin, comme le montre le tableau 4. Cela veut dire qu'on ne peut associer très étroitement les diamants au bon développement ou à son absence.

Les caractéristiques de l'industrie des diamants et de son rôle socio-économique dans les sociétés du Botswana, de la Namibie et de l'Afrique du Sud ont été façonnées par l'histoire distinctive de chacun de ces pays. Le fait que l'Afrique du Sud ait été colonisée de l'intérieur et que le pays ne soit pas devenu « indépendant » avant 1994 aide à expliquer sa structure fiscale, la raison pour laquelle il y a si peu d'entreprises minières qui appartiennent à des Noirs, et pourquoi les collectivités noires ont tiré peu d'avantages de l'extraction des diamants. L'histoire aide à expliquer la nouvelle Diamond Act proposée en Afrique du Sud ainsi que la Minerals Development Act. L'actuelle législation minière est un anachronisme; elle est le produit d'une époque où la minorité était favorisée et la majorité exploitée, et elle a engendré des politiques à l'antipode de ce que veut dire le terme « développement social et économique ». La législation minière proposée ne constitue pas seulement un mécanisme de réglementation; il s'agit d'un document social, destiné à transformer une industrie. Le temps dira si elle y parviendra.

L'industrie du diamant en Namibie est aussi reliée à l'histoire. Rien n'illustre cela plus clairement que le fait qu'il a fallu attendre l'an 2000 pour adopter une loi sur les diamants qui soit, à juste titre, indépendante de l'industrie. L'ouverture, en 2000, de la première usine de taille et de polissage ne se résumait pas à la mise en œuvre d'une nouvelle initiative manufacturière; elle a provoqué une coupure avec le passé, quand on ne se fait qu'à l'extraction des ressources et à la valeur qui y était ajoutée ailleurs. Jusqu'en 1994, la Namibie se trouvait en bout de ligne du capitalisme classique du 19^e siècle.

Tableau 3. Tableau 3. Évolution du classement de certains pays selon l'IDH

	Classement 1991 (sur 160)	Classement 2001 (sur 162)
Botswana	95	114
Namibie	105	111
Afrique du Sud	57	94
Angola	147	146
République démocratique du Congo	124	142
Sierra Leone	160	162

Source : Rapport mondial sur le développement humain du PNUD, 1991 et 2001, DeBoeck Université, Paris, Bruxelles, 1991 et 2001.

De Beers et Anglo-American doivent endosser une large part de responsabilité pour le manque significatif de développement social et économique en Afrique du Sud et en Namibie. Ces sociétés ont aidé à perfectionner le système du travail sous contrat, ont entravé le développement social, ont soumis les ouvriers à des conditions de vie inhumaines et ont, à n'en pas douter, participé au commerce des diamants de guerre de l'Angola et d'ailleurs jusqu'à la fin des années 1990.⁵⁶ La famille Oppenheimer n'a eu de cesse de critiquer l'apartheid, et Harry Oppenheimer a siégé comme membre de l'opposition au Parlement de l'Afrique du Sud durant plusieurs années. Ne serait-ce que cela, la démarche pragmatique de De Beers lui a toujours réussi. Toute société pouvant prospérer en traitant avec les régimes d'apartheid de l'Afrique du Sud et de la Namibie, puis avec l'ANC et la SWAPO, mériterait certainement un prix pour son habileté. De Beers a travaillé avec succès avec les colonisateurs portugais et puis avec le MPLA marxiste de l'Angola. Et la société a traité avantageusement avec l'Union soviétique au plus fort de la guerre froide.

L'histoire du Botswana est complètement différente. Le pays a pu tirer parti de son expérience coloniale non traditionnelle, de son apparent manque de ressources, et de son leadership politique avisé après l'indépendance. Le Botswana n'a pas eu à lutter pour son indépendance et n'a pas non plus souffert de conflits intérieurs. Le pays avait la latitude et la stabilité nécessaires pour élaborer ses propres systèmes gouvernementaux et ses propres politiques économiques. Lorsque De Beers est arrivée, le Botswana était en mesure de maximiser les avantages de ce qui était déjà devenu une ressource d'État.

Tableau 4. Contribution des diamants aux économies du Botswana, de la Namibie et de l'Afrique du Sud

	Contribution au PIB	Contribution au total des exportations	Contribution au secteur formel de l'emploi	Contribution au recettes fiscales totales de l'État
Botswana	33%	79%	3%	60%
Namibie	13%	25%	1,2%	6%
Afrique du Sud	0,88%	8%	0,10%	0,07%

Source: Divers documents gouvernementaux, rapports annuels de Debswana, Namdeb et De Beers. Les statistiques sur les exportations et sur la contribution au PIB en Afrique du Sud englobent les diamants polis aussi bien que les diamants bruts.

Malgré l'importance que revêt l'histoire pour l'industrie du diamant dans la région, l'histoire c'est du passé. Quelles leçons tirer, pour l'avenir ou pour d'autres pays, de l'expérience procurée par les diamants? En voici quelques-unes parmi d'autres :

- En travaillant avec De Beers pour contrôler l'approvisionnement en diamants sur le marché mondial, les gouvernements du Botswana, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, de concert avec d'autres producteurs, sont arrivés à engranger des avantages financiers significatifs au cours d'une période de l'histoire où les profits générés par d'autres produits de base — le cacao, l'huile de palme, le cuivre et beaucoup d'autres — avaient chuté ou disparu.
- Le Botswana a prouvé la valeur primordiale d'une bonne gouvernance et d'un environnement politique stable. Le Botswana a bien géré ses ressources diamantaires et a négocié de façon à maximiser les revenus tirés de ces ressources. Le Botswana est, en fait, un contre-exemple des constatations d'une étude de la Banque mondiale en 2001, qui révélait que les pays dont le PIB dépend de l'exportation d'un seul produit dans une proportion supérieure à 32 % sont les pays les plus susceptibles de connaître une guerre civile. En fait, la variable n'est peut-être pas la dépendance économique à l'égard d'un seul produit mais la façon dont sont gérés le produit et la gouvernance.
- Le Botswana contredit un autre aspect des idées reçues. Son implication directe dans l'industrie du diamant va à l'encontre des courants de pensée actuels concernant le rôle des gouvernements par rapport à l'industrie. Ses actions dans les sociétés Debswana, De Beers, Teemane Manufacturing Company et autres ont généré des récoltes considérables pour l'État. Bien que ce modèle ne convienne peut-être pas à tous les pays, il semble convenir au Botswana.
- Le Botswana et l'Afrique du Sud ont développé une industrie secondaire sous forme d'entreprises de taille et de polissage de diamants bruts, mais au Botswana, l'industrie est petite et dépend de subventions, et elle semble être en déclin. La Namibie vient tout juste de voir s'ouvrir une première usine de fabrication, mais en vertu de la nouvelle Diamond Act le pays a émis six nouvelles licences. Il reste à voir si l'industrie de la taille et du polissage en Afrique australe pourra se développer suffisamment, étant donné la vive concurrence de pays qui ont des économies d'échelle et des coûts inférieurs, comme l'Inde.
- Nonobstant les problèmes du *Sperrgebiet* ou Territoire interdit de la Namibie, l'emprise relativement solide du pays (comparée à d'autres pays) sur l'extraction de diamants alluviaux lui a épargné le chaos, la criminalité et le déclin qui ont affligé les régions diamantifères alluvionnaires de l'Angola, de la Sierra Leone et du Congo.

- Le fait que l'industrie du diamant soit à forte intensité de capital, et qu'elle le soit de plus en plus, signifie que très peu de personnes tirent directement profit de l'emploi dans cette industrie. Un défi important, auquel font face tous les pays et l'industrie elle-même, sera de trouver davantage de façons de faire profiter les économies locales.⁴⁸
- La campagne internationale de lutte contre les diamants de guerre a eu des répercussions favorables sur les trois pays. Le Botswana a examiné sa législation et ses mécanismes de réglementation afin de les rendre conformes aux dispositions du Processus de Kimberley. La Namibie a une nouvelle loi sur les diamants, qui devrait lui permettre de s'y conformer, et le nouveau Minerals Development Bill de l'Afrique du Sud a aussi prévu des contrôles pour se conformer au Processus de Kimberley. En temps opportun, on devrait trouver des moyens de partager ces améliorations avec d'autres pays producteurs de diamants.
- Les preuves s'accumulent, surtout grâce aux travaux des Groupes d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'un commerce important de diamants de guerre et de diamants illicites en Afrique du Sud. Le fait que l'Afrique du Sud ait autant de champs alluviaux de diamants vient compliquer la question du contrôle du commerce illicite. Le gouvernement n'a pas actuellement de systèmes de réglementation des diamants alluviaux — ou même de collecte de données fiables à ce sujet.
- Le contrôle rigoureux des permis accordés pour le commerce des diamants et la nature restrictive de l'extraction de kimberlite au Botswana ont favorisé à un degré plus élevé de contrôle à l'égard du commerce des diamants illicites. Tel n'a pas été le cas en Namibie, où la Diamond Act permet d'émettre encore davantage de permis.

Pour terminer, mentionnons le concept de responsabilité sociale des entreprises. L'industrie des diamants, poussée par les ONG et accompagnée par les gouvernements, est — par l'entremise du Processus de Kimberley — sur le point de créer ce qui pourrait s'avérer l'un des efforts les plus ambitieux pour mettre fin à un désastre alarmant relié aux affaires : les diamants de guerre. K.G. Moshashane, directeur des Mineral Affairs au Botswana, a dit que : « Les diamants, l'un des cadeaux les plus précieux de Dieu à l'Afrique et à l'humanité, ont été utilisés comme instruments de corruption, de guerre et de souffrance.⁵⁹ » Il se pourrait que cela prenne fin. Mais à l'avenir, on aura de nouvelles attentes envers l'industrie du diamant en matière de responsabilité sociale des entreprises. La responsabilité sociale des entreprises signifiera davantage que des dons à des œuvres de charité locales. Cela impliquera des investissements plus importants dans le but d'améliorer les conditions de vie locales. Et cela signifiera une surveillance beaucoup plus attentive afin de s'assurer que les opportunistes, les bandits et les tuteurs n'aient jamais à nouveau accès à ce cadeau.

Notes

- ¹ Weldon, Robert, « Diamonds for Good », *Professional Jeweler*, janvier 2001.
- ² Green, Timothy, *The World of Diamonds*, Weidenfeld and Nicholson, London, 1981, p 31
- ³ Debswana Diamond Company, *Annual Report 2000*, Gaborone, 2001, p 8.
- ⁴ Site web de De Beers : www.debeersgroup.com/exploration/expGloActBotswana.asp.
- ⁵ « South African Company to Build Diamond Mine in Botswana », Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), Réseau régional intégré d'information (IRIN), le 29 novembre 2000
- ⁶ L'usine de Schachter et Namdar a déjà été la propriété de Lazare Kaplan; elle a été rachetée par De Beers et vendue très bon marché à Schachter et Namdar au cours des années 1990 afin, dit-on, d'empêcher le financier et diamantaire Israélien Lev Leviev de s'implanter au Botswana.
- ⁷ Debswana Diamond Company, *Annual Report 2000*, Gaborone, 2001, p 29.
- ⁸ *Ibid*, p. 27.
- ⁹ *Ibid*, p. 3.
- ¹⁰ Pour de plus amples détails sur les programmes sociaux et de développement de De Beers et de Debswana au Botswana, voir le *2000 Annual Report* de De Beers et le *2000 Annual Report de Debswana*
- ¹¹ Les devises de l'Afrique australe ont été converties en dollars US tout au long de ce rapport. À des fins d'uniformité et de comparabilité, les taux de change utilisés sont ceux qui figurent dans le *Annual Report 2000* de De Beers : 1,00 \$US = 7,57 rands sud-africains, 7,57 dollars namibiens et 5,33 pula botswanan. Le rand sud-africain et le dollar namibien ont par la suite connu une forte dépréciation (1,00 \$US = 11,50 R; janvier 2002), tandis que les diamants sont encore évalués en dollars US.
- ¹² Une bonne part de ces renseignements sont tirés de Leith, J Clark, « Why Botswana Prospered », ébauche, octobre 2001.
- ¹³ Reproduit dans Leith, J Clark, *op cit*, p. 31.
- ¹⁴ Police du Botswana, novembre 2001
- ¹⁵ Hart, Matthew, *Diamond: A Journey to the Heart of an Obsession*, Viking, Toronto, 2001, p. 121.
- ¹⁶ Transparency International, 2001 Corruption Perceptions Index, www.transparency.org/documents/cpi/2001/cpi2001.html, 2001. Transparency International (TI) est une ONG à Berlin qui surveille la corruption. Le CPI a trait à la perception du niveau de corruption tel que perçu par les gens d'affaires, les universitaires et les analystes du risque. TI réalise jusqu'à 14 enquêtes indépendantes pour chaque pays et fait la moyenne des résultats pour déterminer le score CPI. Un gouvernement totalement propre aurait un index de 10 et le plus corrompu pourrait avoir un score CPI négatif. Dans le cas du Botswana, trois enquêtes indépendantes ont été réalisées; les scores CPI s'échelonnaient de 5,6 à 6,6, ce qui a donné un score CPI final de 6,0. À des fins de comparaison, certains des scores CPI les plus faibles comprenaient le Bangladesh, à 0,4, le Nigeria, à 1,0, l'Ouganda, à 1,9, l'Indonésie, à 1,9, le Kenya, à 2,0 et la Tanzanie, à 2,2. Le Congo, la Sierra Leone et l'Angola ne sont pas classés.
- ¹⁷ En 1999, 35,8 % des adultes de 15 à 49 ans vivaient avec le VIH/sida comparativement à 19,4 % en Afrique du Sud et 19,5 % en Namibie (*Rapport mondial sur le développement humain 2001 PNUD*).
- ¹⁸ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles 2001. On trouvera l'IDH à la page 141 et les statistiques sur la pauvreté à la page 169.
- ¹⁹ Ministry of Finance and Development Planning, *Mid-Term Review of National Development Plan 8*, Republic of Botswana, Gaborone, 2000, p 5.
- ²⁰ Central Statistics Office, *Statistical Bulletin Vol 25 N° 1*, Republic of Botswana, Gaborone, Mars 2000, p. 7.
- ²¹ *Annual Economic Report — 2001*, Ministry of Finance and Development Planning, Republic of Botswana, Gaborone, février 2001 p 1.
- ²² Harvey, Charles, *BIDPA Briefing*, The Botswana Institute for Development Policy Analysis, Gaborone, 4^e trimestre 2000, p 2.

- ²³ Voir le *BIDPA Briefing* de février 2001 et le *Economic Report* — 2001, un rapport annuel du Ministry of Finance and Development Planning, Republic of Botswana, Gaborone, février 2001 p 1.
- ²⁴ « Botswana: Reduced Diamond Sales Hits Economic Prospects », Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), Réseau régional intégré d'information (IRIN), le 4 janvier 2002
- ²⁵ « On Diamonds We Build » est le titre de la *Namdeb Annual Review 2000*
- ²⁶ Pallet, J (Dir.), *The Sperrgebiet: Namibia's Least Known Wilderness*, Desert Research Foundation of Namibia et Namdeb Diamond Corporation, Windhoek, 1995, p.3. Ce document est surtout un profil environnemental du Sperrgebiet, mais on y trouve un bon historique de l'extraction des diamants dans la région.
- ²⁷ Pour une description d'une ville classique bâtie sur l'exploitation des diamants, voir : Carstens, Peter, *In the Company of Diamonds: De Beers, Kleinsee and the Control of a Town*, Ohio University Press, Athens, Ohio, 2001
- ²⁸ *Namdeb Annual Review 2000*
- ²⁹ Seuls les acheteurs agréés désignés par De Beers ont droit d'acheter de la compagnie. La Diamond Trading Company tient plusieurs ventes, ou « vues » chaque année pour les quelque 125 acheteurs agréés.
- ³⁰ Matthew Hart (*op. cit.*, p. 108) estime que les pertes de la Namdeb ont pu atteindre 30 % de la production en 1999, et qu'Alexkor a peut-être perdu une valeur supplémentaire de 20 millions de dollars de diamants.
- ³¹ Entrevues de l'auteur avec des cadres supérieurs du Resources Protective Unit de la police namibienne, octobre 2001
- ³² Voir Carstens, *op cit.*, pour une description détaillée du système de main-d'œuvre contractuelle et des Ovambos du nord, tant en Afrique du Sud-Ouest qu'en Afrique du Sud.
- ³³ La plupart des renseignements de cette section sont tirés du *Report on Diamond Workers in South Africa, Botswana and Namibia*, International Labour Resource and Information Group, Capetown, septembre 2001
- ³⁴ *Annual Report 2000*, The Chamber of Mines of Namibia, Windhoek, 2001, p 31.
- ³⁵ Toutes les statistiques sont tirées du *Rapport mondial sur le développement humain du PNUD 2001*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 2001
- ³⁶ Le Groupe de la Banque mondiale, *Namibia Country Profile*, www.worldbank.org/afr/na2.htm.
- ³⁷ Le Groupe de la Banque mondiale, *South Africa Country Profile*, www.worldbank.org/afr/za2.htm
- ³⁸ En effet, le gouvernement ne connaît pas les résultats des creuseurs indépendants et des autres petits producteurs de diamants. On a donné à l'auteur des estimations allant de 100 000 à 400 000 carats par année.
- ³⁹ Les statistiques proviennent de Damarupurshad, Ashok, *South African Diamond Handbook and Operating Diamond Mines Directory 2001*, Department of Minerals and Energy Government of South Africa, 2001
- ⁴⁰ Sexwale était premier ministre de la Gauteng Province (Johannesburg); au cours de la période de l'apartheid, il était à la tête de l'aile armée de l'ANC.
- ⁴¹ *The South African Jewelry Cluster Study*, Kaiser Associates, Johannesburg, juin 2001
- ⁴² *Ibid*, chapitre 12, p. 5.
- ⁴³ Les renseignements de ce paragraphe sont tirés de la Diamond Act de 1986, et des entrevues qu'a eues l'auteur avec Ashok Damarupurshad, économiste principal en minéralogie, ministère sud-africain des Mines et de l'Énergie.
- ⁴⁴ Pour consulter un document où il est question des diamants canadiens, voir Ian Smillie, *Un éclat dans la glace : Bénéfices, protection et réglementation dans l'industrie canadienne du diamant*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2002
- ⁴⁵ Entrevue avec John D. Leenaerts, directeur du Diamond and Jewelry Sector de la United Association of South Africa (UASA). L'UASA est le syndicat qui représente la plupart des tailleurs et des polisseurs de diamants de l'Afrique du Sud.
- ⁴⁶ Damarupurshad, Ashok, *op cit*, p 9-10.
- ⁴⁷ *The Commission of Inquiry into the South African Diamond Industry*, 2000, chapitre 1, p 4.
- ⁴⁸ *Annual Report of 2000-2001*, Department of Minerals and Energy, Government of the Republic of South Africa, Pretoria, 2001, p 1.

⁴⁹ *Ibid*, p. 84-85.

⁵⁰ *Additif au Rapport du Groupe d'expert sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo*, Conseil de sécurité des Nations Unies, document S/2001/1072, novembre 2001

⁵¹ *Rapport du groupe d'experts chargé d'étudier les violations des Sanctions imposées par le conseil de sécurité à l'UNITA*, nommé par le Conseil de sécurité conformément à sa résolution 1237 (1999), document du Conseil de sécurité des Nations Unies S/2000/203, mars 2000, paragraphe 27, p 14.

⁵² Renseignements fournis à l'auteur par la Diamond and Gold Branch du South Africa Police Service, novembre 2001

⁵³ Soggot, Mungo, « Kimberley Takes a Look at Itself Over Blood Diamonds », *Mail & Guardian*, Johannesburg, le 7 décembre 2001

⁵⁴ Entrevue avec Phumzile Mlambo-Ngcuka, « South Africa No Place for Blood Diamond Dealers », dans *Financial Times Information, Global News Wire*, le 30 novembre 2001

⁵⁵ Ross, Michael, « Extractive Industries and the Poor », Oxfam America, Washington, octobre 2001.

⁵⁶ Voir *A Rough Trade: The Role of Companies and Governments in the Angolan Conflict*, Global Witness, London, 1998; et Smillie, Gberie et Hazleton, *Le cœur du problème — La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2000.

⁵⁷ Collier, Paul et Hoeffler, Anke, « Greed and Grievance in Civil War », Banque mondiale, octobre 2001.

⁵⁸ BHP-Billiton, Rio Tinto et De Beers ont toutes négocié des ententes détaillées sur les répercussions et les avantages avec les Peuples autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada. Ces ententes étaient un préalable à l'obtention de permis d'exploitation minière. Les ententes comprennent des paiements directs aux collectivités, des garanties d'emploi, de la formation, un soutien pour le développement de petites entreprises, et la transformation des contrats de services en segments pouvant être traités par les entreprises locales. Voir Smillie, *op cit*.

⁵⁹ Cité dans Weldon, Robert, « Diamonds for Good », *Professional Jeweler*, janvier 2001.

le projet sur les
diamants
et la **sécurité**
humaine

Partenariat Afrique Canada • International Peace Information Service • Network Movement for Justice and Development

Les Diamants: Éternels ou providentiels? L'impact économique des diamants en Afrique australe

par Ralph Hazleton
Directeur de collection : Ian Smillie

© Partenariat Afrique Canada, mars 2002

ISBN 1-894888-02-2

Conception graphique: SUM Incorporated
Traduction de l'anglais: Pierre Chagnon

Partenariat Afrique Canada
323, rue Chapel
Ottawa (ON) K1N 7Z2 Canada
www.partenariatafriquecanada.org

International Peace Information Service
<http://users.skynet.be/ipis/mainuk.htm>

Network Movement for Justice and Development
www.nmjd.f2s.com

Also available in English

Le projet sur les diamants et la sécurité humaine est appuyé par le Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T MacArthur Foundation, l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development de Grande-Bretagne, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Fonds pour la justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Inter Pares, CUSO, Terre sans frontières, le Centre canadien d'étude et de coopération internationales et plusieurs autres organismes.